

SOMMAIRE

- 2 > Mot du directeur général
- 2 > Important - Formations
- 5 > Formation sur la Loi 90
- 6 > La signature de l'entente spécifique, la prudence s'impose
- 6 > TDAH: Explications et formations offertes
- 7 > L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse: Qu'en est-il huit ans plus tard?
- 9 > PETALES Québec Dans les bras de Morphée
- 13 > Les régions Info-comités
- 17 > Besoin d'aide ou d'information?



Volume 9
Numéro 1
Janvier 2017



L'inform'accueil

La ressource formée et informée : **une ressource d'avenir**

ÉDITORIAL

Chères ressources,

J'espère que le temps des fêtes qui vient de se terminer a été l'opportunité pour vous de vous ressourcer et de profiter de petits et grands bonheurs avec votre famille et vos enfants. Je profite de cette occasion pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2017, et que celle-ci soit douce pour chacun et chacune d'entre vous.

En tant que nouvelle présidente de la FFARIQ depuis octobre dernier, sachez que mon équipe et moi travaillons très fort sur les différents dossiers en cours. D'ailleurs, la FFARIQ poursuit son travail dans le cadre du projet de Loi 99 visant la modification de certaines dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse. Sachez que si nous accordons tant d'importance à ce dossier, c'est que nous sommes d'avis que la reconnaissance des ressources d'accueil comme parties au dossier obligera l'établissement à considérer les ressources comme un partenaire, une personne significative pour les enfants. Ainsi, en tant que ressources d'accueil, nous pourrions donner nos observations au tribunal. Nous sommes d'avis que cela évitera

plusieurs cas de déplacements et assurera une meilleure stabilité des usagers. En effet, ce sont les enfants qui, au final, en sortiront grands gagnants. Leur stabilité est au cœur de nos priorités et c'est pourquoi nous continuons à travailler en ce sens. Nous vous tiendrons informés des avancées à ce sujet.

Dans cette première année de mandat, je me fais également un devoir d'aller dans toutes les régions représentées par la FFARIQ afin de vous rencontrer. Je serai donc présente dans les régions à différents moments afin de vous soutenir, de vous rencontrer et de rencontrer également les établissements lors des comités locaux de concertation. Comme je l'ai mentionné lors de mon élection, je suis une personne de terrain et je considère qu'il est primordial de rester connectée avec nos membres de toutes les régions, ainsi qu'avec les établissements. Par ailleurs, j'en profite pour vous rappeler l'importance de faire appel à la FFARIQ lorsque vous éprouvez une difficulté ou que vous avez des questions. Nos comités régionaux et nos conseillers syndicaux à la permanence sont là pour vous et je vous assure qu'ils sont parfaitement outillés pour

[Suite p. 2]

L'inform'Accueil est publié par la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 256
Courriel: info@ffariq.ca
Site Internet: www.ffariq.ca

Téléphone: 418 529-4734
Sans frais: 1 866 529-5868
Télécopieur: 418 529-0456
Télécopieur sans frais: 1 866 388-8860



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

vous guider et défendre vos droits et intérêts en tant que ressources d'accueil. Laissez-nous vous soutenir et être votre voix.

J'espère que ce premier numéro de l'Inform'-accueil pour l'année 2017 saura vous plaire. Vous y retrouverez, entre autres, différents articles en lien avec les majorations salariales prévues à l'entente collective par la clause remorque, le TDAH, les troubles du sommeil chez l'enfant, l'étude JEFAR sur les impacts de la LPJ, les formations, et plus encore.

Au plaisir de vous rencontrer dans vos régions prochainement!



Geneviève Rioux,
Présidente de la FFARIQ

Mot du directeur général

Chers membres,

L'année 2016 qui vient de se terminer n'a pas été sans repos et plusieurs dossiers juridiques majeurs ont été réglés au cours de celle-ci, au bénéfice de vous tous. L'année s'est terminée par notre congrès et notre AGA. À titre de retour sur cet événement, mentionnons que ce sont les 15 et 16 octobre derniers qu'ont eu lieu le Congrès et l'Assemblée générale annuelle de la FFARIQ à l'Hôtel Clarion de Québec.

La journée du 15 octobre a débuté par un mot de bienvenue prononcé par la présidente sortante, madame Jacinthe Boucher, qui comme vous le savez a décidé de ne pas renouveler son mandat. C'est donc avec beaucoup d'émotion qu'elle a tenu à souligner et à remercier l'implication du conseil d'administration, des comités régionaux, des employés



avec qui elle a eu la chance de travailler au cours de son mandat, et surtout des ressources d'accueil. Mme Boucher a su souligner l'importance de la solidarité entre les familles et de travailler tous ensemble afin de défendre les droits des ressources d'accueil au Québec.



En début d'après-midi, après le repas, nous avons eu le plaisir d'assister à la conférence « Sur le chemin de Compostelle » présentée par monsieur Marcel Lebœuf, durant laquelle nous avons eu la chance de vivre une partie de son voyage et des expériences qui l'ont amené à voir la vie différemment.

[Suite p. 3]

Important Formations

Chères ressources,

La FFARIQ tient à vous rappeler l'importance de participer aux activités de formation continue ou de perfectionnement. Comme vous le savez, les formations du RCR, du Cadre de référence et de l'Instrument de détermination et de classification des services sont obligatoires. Rappelons que la formation RCR et son renouvellement à l'échéance font partie des critères de reconnaissance des familles d'accueil et demeure une exigence du Ministère. Ainsi, nous vous demandons de vérifier si votre formation RCR est à jour. Dans le cas contraire, il est de votre responsabilité de vous inscrire à une formation de secourisme proposée par votre établissement ou par un organisme reconnu et de réclamer les frais prévus auprès de votre établissement par le biais de votre intervenante.

Par ailleurs, le plan des formations 2016-2017 a été établi. Parmi celles-ci, on retrouve celles portant sur le Cadre de référence et sur l'Instrument de détermination et de classification des services et, en tant que ressource, vous devrez y participer. Pour connaître les dates auxquelles ont lieu les formations, veuillez communiquer avec votre établissement. Notez que les dépenses directes tels les frais d'inscription et de déplacement ainsi que les dépenses indirectes tel le coût du remplacement vous seront remboursées si vous en faites la demande. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question, il nous fera plaisir de vous répondre.



Maude Delagrave

Maude Delagrave
Conseillère syndicale

Cette journée fut aussi l'occasion d'écouter le groupe PETALES Québec, qui a su offrir beaucoup d'informations durant leur conférence portant sur les enfants présentant des troubles de l'attachement. Ils ont abordé entre autres les étapes du lien d'attachement, le cycle de confiance, le processus d'autonomie et plus encore. Ils ont su nous sensibiliser et alimenter notre réflexion afin de mettre en pratique et d'adapter nos attitudes auprès d'enfants présentant ces défis.

Par la suite, le cocktail a pu débiter suivi d'un banquet. Lorsque le souper fut terminé, nous avons dévoilé les gagnants des prix de présence.



Pour finir la soirée, une ambiance électrique s'est ressentie lorsque Guy Nantel, pendant plus d'une heure, n'a pas pesé ses mots devant un public qui en redemandait. Il a su animer la foule et offrir un spectacle qui a manifestement plu à tous.

Afin de conclure ce week-end riche en informations, l'Assemblée générale annuelle s'est tenue le 16 octobre en matinée pour les membres seulement. Les sujets discutés ont été entre autres le rapport d'activité 2015-2016 de la FFARIQ, les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que l'élection provinciale. Après le dépouillement des votes, madame Geneviève Rioux a été élue par les membres à titre de présidente de la FFARIQ pour un mandat de quatre ans. Il y a eu



passation officielle du pouvoir entre la présidente sortante madame Boucher, et madame Rioux. Nous en sommes convaincus, madame Rioux saura mener à bien la mission de la FFARIQ de par son implication, ses compétences et son dévouement envers les familles d'accueil. Pour finir, une période de discussion a eu lieu afin de permettre aux membres de poser leurs questions.

Je tiens à remercier personnellement le travail de mes employés, qui ont rendu possible la réussite de cet événement. Je remercie également les conférenciers, les invités, ainsi que tous les participants et volontaires pour leur contribution au succès de ce congrès 2016 de la FFARIQ.

Au plaisir de vous retrouver les 21 et 22 octobre 2017 pour le prochain congrès qui aura lieu dans la région de Trois-Rivières.

NOUVEAUX COLLABORATEURS À LA FFARIQ

Je suis heureux de souligner l'arrivée de deux nouvelles personnes au sein du siège social de la FFARIQ, Mme Maryse Breton à titre de commis-comptable et Mme Alexandra Vadnais à titre de secrétaire. Mme Breton et Mme Vadnais possèdent toutes les deux une vaste expérience dans leurs domaines respectifs et nous sommes très heureux de les accueillir parmi nous.

Notez également que le comité exécutif de la FFARIQ a dorénavant une nouvelle secrétaire exécutive, Mme Francine Boutin, famille d'accueil dans la région de Québec. Au nom des membres du comité exécutif, je désire également lui souhaiter la bienvenue dans notre équipe et la remercier sincèrement pour son implication.

Finalement, je souhaite souligner le départ en congé de maternité de mon adjointe à la direction, Mme Marie-Claude Goupil. Nous lui souhaitons tous beaucoup de bonheur et un petit bébé en santé!

À titre de directeur général, je suis très fier de mon équipe, qui se fait un devoir de travailler dans le but de toujours mieux vous servir, de répondre à vos questions et de voir à vos droits et intérêts. N'hésitez pas à faire appel à nous pour tout ce qui touche votre rôle de ressource d'accueil; nous sommes là pour vous.

L'INFORM'ACCUEIL ET LE SITE WEB DE LA FFARIQ FONT PEAU NEUVE

Comme vous pouvez le constater, notre journal l'Inform'accueil a subi de légères modifications afin de vous permettre d'obtenir davantage d'informations sur les nombreuses activités qui se dérouleront dans vos régions respectives.

Je suis également heureux de vous annoncer qu'à la fin janvier 2017, la FFARIQ disposera d'un nouveau site Web complètement revampé avec un look actualisé et une meilleure fonctionnalité. Le style, la navigation et le contenu ont été complètement revus afin de mieux vous informer et vous outiller. En tant que votre organisation représentative, nous voulons être en mesure de transmettre efficacement nos messages et ainsi promouvoir les informations clés sur vos droits et intérêts comme ressources d'accueil.

De plus, notre site www.ffariq.ca sera avec vous partout en s'adaptant efficacement à vos différents appareils électroniques et à la résolution de vos écrans, vous offrant ainsi une navigation optimale. Nous tenons également à vous inviter à nous suivre sur Facebook et Twitter afin de rester toujours informés de nos actualités.

CLAUDE REMORQUE SUR LE SALARIAL : MAJORATION

Comme vous le savez, les majorations salariales sont déterminées conformément aux dispositions convenues à la table centrale (article 3-3.09 de l'entente collective). Vous trouverez ci-dessous mentionnées l'application concrète des paramètres généraux d'augmentation salariale en lien avec l'exercice de relativité salariale qui s'est déroulé en 2015-2016 avec le Conseil du trésor.

1. Paramètres généraux d'augmentation salariale de l'emploi analogue d'auxiliaire aux services de santé et sociaux pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020;

- 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, taux en vigueur au 31 mars 2015 maintenus sans augmentation;
- 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, taux en vigueur au 31 mars 2016, majorés de 1,5 % avec effet le 1^{er} avril 2016;
- 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, taux en vigueur le 31 mars 2017, majorés de 1,75 % avec effet le 1^{er} avril 2017;
- 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, taux en vigueur le 31 mars 2018, majorés de 2,0 % avec effet le 1^{er} avril 2018;
- 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, taux en vigueur au 31 mars 2019, maintenus sans augmentation.

Total des augmentations: 5,25 % pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020.

2. Résultats de l'étude de relativité salariale

L'effet de la relativité salariale de l'employé analogue d'auxiliaire aux services de santé et sociaux se traduit par l'introduction d'une nouvelle structure salariale comportant une augmentation de 2,3 % à compter du 2 avril 2019 selon les taux en vigueur au 1^{er} avril 2019.

3. Application des paramètres généraux et les effets de la relativité salariale aux différentes dispositions monétaires visées dans l'entente collective. Les majorations applicables et les périodes de références sont appliquées de la manière ci-dessous mentionnée (chapitre 3 de l'entente collective):

- a. l'échelle de rétribution reliée au soutien ou à l'assistance;
- b. le taux quotidien pour les 60 premiers jours;
- c. le montant mensuel maximal d'ajustement fiscal;
- d. le montant annuel maximal pris en compte pour le calcul du montant destiné à donner accès à certains services en matière de régimes sociaux;
- e. la prime de disponibilité.

4. L'échelle de rétribution reliée au soutien ou à l'assistance établie en fonction du niveau de services requis est la suivante:

	Du 2015-04-01 au 2016-03-31	Du 2016-04-01 au 2017-03-31	Du 2017-04-01 au 2018-03-31	Du 2018-04-01 au 2019-04-01	Du 2019-04-02 au 2020-03-31
Niveau de services 1	34,88\$	35,39\$	36,01\$	36,74\$	37,67\$
Niveau de services 2	43,60\$	44,24\$	45,01\$	45,92\$	47,08\$
Niveau de services 3	52,31\$	53,09\$	54,02\$	55,10\$	56,50\$
Niveau de services 4	61,03\$	61,94\$	63,02\$	64,29\$	65,91\$
Niveau de services 5	69,74\$	70,78\$	72,02\$	73,47\$	75,33\$
Niveau de services 6	78,47\$	79,63\$	81,03\$	82,65\$	84,75\$



5. Le taux quotidien pour les 60 premiers jours à la suite de l'arrivée du nouvel usager est établi comme suit :

Du 2015-04-01 au 2016-03-31	Du 2016-04-01 au 2017-03-31	Du 2017-04-01 au 2018-03-31	Du 2018-04-01 au 2019-04-01	Du 2019-04-02 au 2020-03-31
47,88\$	48,59\$	49,44\$	50,43\$	51,71\$

6. Aucun ajustement n'est effectué pour la partie de la rétribution mensuelle reliée au soutien ou à l'assistance de la ressource qui excède les montants apparaissant au tableau ci-dessous :

Du 2015-04-01 au 2016-03-31	Du 2016-04-01 au 2017-03-31	Du 2017-04-01 au 2018-03-31	Du 2018-04-01 au 2019-04-01	Du 2019-04-02 au 2020-03-31
9 547,03\$	9 688,47\$	9 858,19\$	10 056,21\$	10 310,79\$
3 121,88\$	3 158,44\$	3 233,49\$	3 328,61\$	3 454,11\$

À compter du premier mois suivant la date de signature, le montant d'ajustement maximal était de 3093,24\$

7. Le pourcentage de 6,85% ne peut être calculé sur la partie de la rétribution annuelle de la ressource par l'application des articles 3-3.00 et 3-4.00, supérieure aux montants apparaissant ci-dessous, suivant que la ressource est constituée d'un ou de deux responsables :

Du 2015-04-01 au 2016-03-31	Du 2016-04-01 au 2017-03-31	Du 2017-04-01 au 2018-03-31	Du 2018-04-01 au 2019-04-01	Du 2019-04-02 au 2020-03-31
49 573\$	50 317\$	51 198\$	52 222\$	53 544\$
86 783\$	88 085\$	89 626\$	91 419\$	93 733\$

8. La prime suivante est versée à la ressource disponible pour des placements sans préavis :

Du 2015-04-01 au 2016-03-31	Du 2016-04-01 au 2017-03-31	Du 2017-04-01 au 2018-03-31	Du 2018-04-01 au 2019-04-01	Du 2019-04-02 au 2020-03-31
218,11\$	221,38\$	225,25\$	229,76\$	235,58\$

Si vous avez des questions sur ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos conseillers syndicaux.

Enfin, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous bonne et heureuse année 2017 au nom de tous les employés de la FFARIQ.



François Garon
Directeur général



Olivier Auchu
Conseiller syndical

Formation sur la Loi 90

Chères ressources,

Une problématique étant survenue dans la région de Québec, permettez-nous de préciser la situation quant à la formation sur la Loi 90 portant sur les soins invasifs à prodiguer aux usagers. Depuis le départ, la position de la FFARIQ est que cette formation ne s'applique pas aux ressources jeunesse.

À l'occasion du Comité local de concertation pour la région de la Capitale-Nationale, nous avons fait part de cette position aux responsables du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Suite à leur insistance à inclure cette formation dans le plan de formations 2016-2017, nous avons porté ce problème à l'attention de nos représentants au Comité national de concertation. Ceux-ci ont fait des représentations auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux, soulignant que la formation n'était pas adaptée aux ressources jeunesse et que celles-ci n'étaient pas assujetties à l'obligation d'y participer. Le Ministère s'est finalement rendu aux arguments de la FFARIQ et le CIUSSS de la Capitale-Nationale a renoncé à exiger aux ressources qu'elles suivent cette formation.

C'est donc dire que vous n'avez pas à suivre la formation portant sur la Loi 90, puisque celle-ci ne fait pas partie du Plan de formations 2016-2017.

La signature de l'entente spécifique, la prudence s'impose

Lorsque l'on négocie par exemple, un contrat d'assurance, l'achat d'une maison ou d'un forfait de cellulaire, est-ce que l'on signe le document sur place et sans poser de questions? La réponse est évidente... Pourtant, lorsque vient le temps de signer l'entente spécifique, certains d'entre vous signent sur place, sans poser de questions, en pensant que c'est une obligation.

Sachez que votre entente spécifique, c'est votre contrat de famille d'accueil. Ce contrat sert notamment à définir les types d'utilisateurs avec lesquels vous croyez être en mesure de donner un environnement familial adéquat, sa durée et le nombre de fois qu'il se renouvellera automatiquement. Pour votre information, il est dit en note de bas page dans votre entente spécifique que :

« le ministre favorise que l'entente spécifique prévoie au moins un renouvellement automatique... »

et que :

« Une durée de 3 ans est suggérée de façon à favoriser la stabilité de l'utilisateur ».

Malgré tout, nous avons été mis au courant que dans certaines régions, des familles d'accueil ont accepté de signer des ententes spécifiques d'un an et parfois avec la mention « zéro » dans la case intitulée au nombre de renouvellement automatique. En inscrivant la mention

« zéro » dans cette case, normalement laissée libre pour vous permettre de déterminer avec l'établissement le nombre de renouvellements automatiques, l'établissement entravait votre droit de négocier d'égal à égal vos conditions d'opérations de votre ressource. La FFARIO a signalé son désaccord avec cette pratique. L'établissement a répondu par la positive.

En tant que famille d'accueil, vous devez savoir que dans vos relations avec l'établissement, vous êtes deux parties égales dans la négociation. Ainsi, vous êtes en droit de poser des questions, de négocier la durée de votre entente et de refuser que l'on vous impose des contrats de courtes durées non renouvelables.

Dans le doute, n'hésitez pas à consulter un conseiller syndical avant de signer votre entente spécifique. Nous serons heureux de vous donner toute l'information nécessaire pour vous aider à négocier une entente spécifique adaptée à vos besoins et aux besoins des autres enfants sous votre toit.



Solidairement,

Etienne Marquis
Conseiller syndical

TDAH Explications et formations offertes



QU'EST-CE QUE LE TDAH?

Le TDAH (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) est un problème neurologique qui entraîne des difficultés à contrôler et à freiner les idées (inattention), les gestes (bougeotte physique) et les comportements (impulsivité).

Ce trouble touche environ 5-8% des enfants et environ 4% des adultes. Au Canada et aux États-Unis, comme dans bien des endroits au monde, le TDAH est encore la cible de désinformation. Certains ont

l'impression qu'il y a une épidémie de TDAH. Il n'en est rien, mais comme nous avons maintenant de meilleurs outils pour dépister et aider ceux qui en souffrent, la conscience publique de ce trouble s'est grandement accrue dans les dernières années. Attention : Plusieurs problèmes peuvent mimer le TDAH ou en empirer les symptômes, il est important de bien se renseigner, de faire une démarche diagnostique adéquate et de bien cibler les objectifs de traitement pour pouvoir mettre en place les stratégies gagnantes pour mieux vivre avec son TDAH.

Les ressources d'accueil, nous le savons, sont souvent confrontées à des enfants vivant de grandes difficultés. Parmi celles-ci, le TDAH est un trouble qui peut être observé chez certains enfants que vous accueillez.

Sachez qu'il existe différentes formations en ligne totalement gratuites permettant d'obtenir trucs et conseils quant aux comportements à adopter et à l'aide disponible pour mieux comprendre et intervenir auprès des enfants souffrant de TDAH. En ce sens, la Dre Annick Vincent, psychiatre, a mis sur pied avec son équipe 4h30 de formation en ligne divisée en plusieurs courtes capsules visant à aider les parents qui ont des enfants aux prises avec ce trouble. Les capsules sont présentées par Mme Vincent ainsi que d'autres experts dans le domaine.

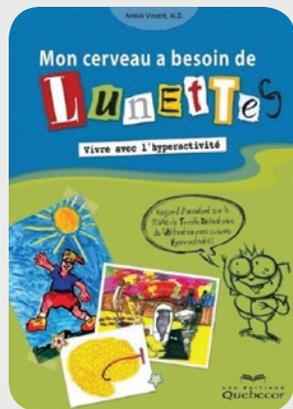
Pour accéder à ces formations, rendez-vous au www.attentiondeficit-info.com. Sur ce site, vous trouverez non seulement une section Trucs et conseils pour les parents, mais également des questionnaires et une panoplie d'informations sur le sujet. Cherchez le logo TDAH VIP, et vous aurez accès à toutes les formations créées par des spécialistes pour les parents d'enfants ayant un TDAH. Il suffit de vous inscrire pour accéder à ces formations gratuites, qui nous l'espérons, sauront aider ceux d'entre vous qui accueillez un enfant diagnostiqué ou ayant des traits pouvant s'apparenter au TDAH.

Suggestion lecture :

La Dre Annick Vincent a d'ailleurs écrit un livre très intéressant au sujet du TDAH. *Mon cerveau a besoin de lunettes* s'adresse directement à l'enfant atteint du trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Ponctué de données instructives et de trucs efficaces, le journal imaginaire de Tom permet aux jeunes, aux parents et aux intervenants d'appivoiser le TDAH. Amusant et imaginaire, *Mon cerveau a besoin de lunettes* est un livre indispensable pour mieux comprendre cette réalité, qui n'a rien d'imaginaire!

Source : www.attentiondeficit-info.com



L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse

Qu'en est-il huit ans plus tard?



LA PERSPECTIVE DES MILIEUX D'ACCUEIL

Doris Chateaufeuf, Daniel Turcotte et Rachel Lépine

En 2013 et 2014, des chercheurs de l'équipe JEFAR ont fait appel au soutien de la FFARIQ pour le recrutement de parents d'accueil dans le but de connaître leur point de vue sur les dispositions de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) visant à favoriser la stabilité des liens et des conditions de vie des enfants. Vous avez été nombreux à participer à ce projet et nous souhaitons profiter de l'occasion pour vous remercier sincèrement de votre participation et aussi pour remercier la FFARIQ pour son soutien au recrutement des participants. Voici aujourd'hui un résumé des principaux résultats de cette étude sur la perspective des familles d'accueil.

EN QUOI CONSISTAIT L'ÉTUDE?

Le volet plus spécifique sur les milieux d'accueil avait pour but de recueillir les points de vue de parents d'accueil sur les mesures prévues dans la LPJ pour favoriser la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie de l'enfant. Pour dresser un portrait plus juste de la situation, deux types de milieux d'accueil ont été considérés, soit les familles d'accueil (FA) et les personnes significatives (PS). Il faut noter qu'au moment où l'étude a été réalisée, les « personnes significatives » n'avaient pas encore le statut de « famille d'accueil de proximité ».

QUI A ÉTÉ SOLLICITÉ POUR PARTICIPER À LA RECHERCHE?

Comme mentionné plus haut, le recrutement des familles d'accueil a été réalisé en collaboration avec la FFARIQ. Dans le cas des personnes significatives, la sollicitation a été réalisée à partir des listes d'enfants « confiés à » des centres jeunesse participants. Tous les milieux d'accueil qui ont participé au projet de recherche l'ont fait sur une base volontaire.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES MILIEUX D'ACCUEIL QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE?

- 45 milieux d'accueil : 30 familles d'accueil et 15 personnes significatives;
- les répondants sont majoritairement des femmes (80 %) dont l'âge se situe dans le groupe des 50 ans et plus (60 %);
- Plus de la moitié ont une scolarité de niveau collégial ou universitaire et ont un revenu familial qui excède 40 000\$.

On ne constate pas de différence marquée entre le profil des familles d'accueil et celui des personnes significatives sauf pour l'âge et le niveau de revenu. Ces dernières sont plus jeunes (47 % ont moins de 40 ans comparativement à 10 % chez les familles d'accueil) et elles ont un revenu familial moins élevé (80 % ont un revenu familial inférieur à 60 000\$ comparativement à 36 % des familles d'accueil).

CE QUE LES MILIEUX D'ACCUEIL NOUS ONT RÉPONDU

1. Enjeux que posent les nouvelles dispositions de la LPJ pour les FA/PS, notamment la démarche de clarification du projet de vie

- Plusieurs parents d'accueil ne sont pas en mesure de se prononcer sur les changements survenus depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la LPJ. Mais parmi ceux qui font une comparaison, les avis sont partagés : certains estiment que les décisions sont maintenant prises plus rapidement dans l'intérêt premier de l'enfant, d'autres considèrent que le souci de soutenir davantage les parents d'origine retarde les prises de décision. En outre, ils estiment que les nouvelles dispositions privilégient le retour de l'enfant dans son milieu familial, sans pour autant que les conditions susceptibles d'en assurer le succès soient mises en place.
- Concernant la démarche de clarification du projet de vie de l'enfant, les propos des FA/PS traduisent un niveau de participation très variable. Certaines familles sont activement associées à la définition du projet de vie de l'enfant, alors que d'autres sont tout juste informées.
- La plupart des FA considèrent le placement à long terme comme l'option la plus prometteuse pour assurer à l'enfant stabilité et continuité des relations. L'enjeu de la permanence du lien se présente cependant différemment pour les PS. En effet, pour ces familles, le lien affectif est indépendant du placement; il existait avant que l'enfant leur soit confié et il est probable qu'il se poursuive au-delà du placement.

2. Nature des interactions entre les FA/PS et les autres acteurs concernés par la situation de l'enfant

- La nature, fréquence, durée et qualité des contacts de l'enfant avec sa famille d'origine varient considérablement selon les situations et les contextes des cas étudiés.
- Plusieurs FA considèrent important que l'enfant garde un contact avec sa famille d'origine et elles favorisent ce contact à condition que l'enfant n'en subisse pas de conséquences négatives;
- Pour les PS, les contacts posent un enjeu particulier en raison de leur proximité avec la famille. Les contacts sont généralement plus fréquents et moins encadrés par le centre jeunesse, mais ils ne se déroulent pas toujours sans heurts pour autant.
- Plusieurs aspects des relations entre les FS/PS et les professionnels des centres jeunesse donnent lieu à des insatisfactions :
 - Les changements fréquents d'intervenants;
 - Les désaccords entre intervenants et parents d'accueil sur les interventions à privilégier auprès de l'enfant;
 - Le manque de communication ou d'information;
 - L'insuffisance de collaboration et de consultation entourant certaines décisions relatives à l'enfant;
 - Les contraintes administratives (délais administratifs, règles et normes à respecter, paperasse, etc.).

3. La réalité des FA/PS

- L'accès à des ressources spécialisées est souvent difficile pour les FA/PS. Les enfants qui leur sont confiés présentent souvent des problèmes physiques, psychologiques, sociaux ou cognitifs qui requièrent des services spécialisés (psychologue, pédopsychiatre, ergothérapeute, orthopédagogue, orthophoniste). L'accès à ces services, qui est considéré essentiel pour répondre aux besoins des enfants, constitue souvent un défi de taille pour les familles.
- Malgré les difficultés qu'elles rencontrent, les FA/PS retirent des bénéfices de leur engagement auprès des enfants qui leur sont confiés. S'occuper de ces enfants est une source de satisfaction et de valorisation du fait de les voir évoluer, s'améliorer et vivre des réussites. Elles ont le sentiment d'être utiles et de faire une différence dans la vie de l'enfant.
- Pour assumer leur rôle avec succès, elles misent sur différentes compétences :
 - Avoir une bonne capacité de communiquer, être à l'écoute des besoins de l'enfant et être en mesure de trouver des terrains d'entente en cas de désaccords;
 - Faire preuve d'ouverture d'esprit : être en mesure d'accueillir les enfants sans porter de jugement sur eux ou leur famille d'origine, accepter l'enfant tel qu'il est et avoir des attentes réalistes envers celui-ci;
 - Être flexible et avoir de bonnes capacités d'adaptation pour pouvoir gérer les arrivées et les départs précipités, les réactions imprévues et les moments de crises.

En somme, les FA/PS se sentent généralement compétentes et à l'aise dans leur rôle de famille d'accueil. Elles retirent également beaucoup de satisfaction à agir comme milieux d'accueil auprès d'enfants en difficulté. Par contre, les défis pour ces familles restent nombreux et différentes mesures contribueraient sans doute à faciliter le mandat qui leur est confié :

- améliorer l'accès à des services spécialisés pour les enfants qui présentent des besoins particuliers;
- prévoir des modalités de formation et de soutien face aux difficultés particulières que présentent les enfants placés;
- mettre en place des procédures formelles pour associer les FA/PS à la planification du projet de vie de l'enfant;
- développer des mesures d'accompagnement et de soutien concernant les contacts de l'enfant avec ses parents d'origine.

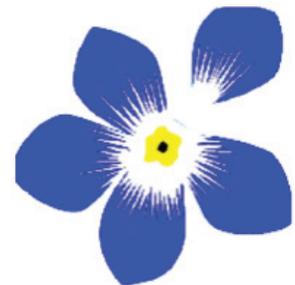
Ces résultats nous ont permis de mieux comprendre la perspective des milieux d'accueil et les défis qu'ils rencontrent. Ils permettront également d'éclairer les personnes responsables d'améliorer les services de protection de la jeunesse. À cet égard, des recommandations ont été formulées au ministère de la Santé et des Services sociaux. En terminant, nous vous remercions encore une fois pour votre précieuse collaboration à ce projet.

EN SAVOIR PLUS :

Chateaufort, D. et Turcotte, D. (2015). L'évaluation de la LPJ : qu'en est-il huit ans plus tard? La perspective des milieux d'accueil. Annexe VI, pp. 428-475. Dans Drapeau, Hélié, Turcotte et coll. *L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : Qu'en est-il huit ans plus tard*. Rapport final déposé à la Direction des jeunes et des familles du MSSS, Québec, Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque. www.jefar.ulaval.ca

PETALES Québec

Dans les bras de Morphée



Il n'est pas rare de devoir affronter les troubles d'endormissement ou de sommeil de nos enfants et de nos adolescents. Nos soirées de détente et nos nuits se raccourcissent lamentablement. Nos errants de la nuit nous font dormir sur une oreille en alerte de tous leurs mouvements. Des cauchemars et des terreurs nocturnes nous font à chaque fois sursauter du lit. Caprice ou trouble du sommeil? Rien ne semble y faire, l'approche de l'heure du dodo génère à lui seul de grandes angoisses tant pour le parent que pour l'enfant.

Pourtant, s'abandonner dans les bras de Morphée nous semble si agréable après une journée bien active.

Pour un enfant, quitter le jour pour la nuit peut signifier une réelle crainte, celle de devoir fermer les yeux vers un monde inconnu sur lequel il n'a aucun contrôle. Un monde de rêves et de cauchemars qui révèlent sans retenue des émotions fortes.

L'IMPORTANCE DU SOMMEIL

Une grande partie du développement du corps et du système nerveux se fait pendant les heures de sommeil.

Roger Godbout, neuropsychologue, psychologue et chercheur à l'hôpital Rivière-des-Prairies: «Pendant le sommeil, des séquences d'activation

du cerveau sont rejouées, explique-t-il, ce qui est important pour réaliser certaines actions et certaines fonctions pendant le jour. Si le sommeil est perturbé, ça peut perturber l'acquisition de ces habiletés et capacités, aux niveaux psychologique, émotif et moteur.»

Grandir, apprendre, être en relation représente de nombreux défis et éveille maintes émotions. L'état de l'enfant ou de l'adolescent tant physique que psychologique influence la qualité de son sommeil. Des perturbations physiologiques, psychologiques et contextuelles contribuent au dérèglement du sommeil.

Il est démontré que la présence de cohérence, de permanence, de régularité et de stabilité dans les soins favorise le sommeil. Ce dernier est aussi très sensible aux événements environnementaux. L'établissement de limites claires est également nécessaire à la mise en place de bonnes habitudes de sommeil. C'est au moment du dodo que l'enfant a le plus besoin d'être sécurisé par son parent. L'heure du coucher représente cette transition entre la vie en éveil (la relation à autrui) et la période du sommeil (période de solitude). Pour les enfants présentant des troubles de l'attachement, le défi est de trouver la bonne distance affective et les attitudes sécurisantes adéquates pour que ce moment risqué d'intimité ne tourne pas au désastre.



LA NÉCESSITÉ DES RITUELS DU DODO PRÉVISIBLES ET RÉPÉTITIFS

Ils ont l'avantage de créer une pause. De plus, ils marquent le temps de la fin de la période active de la journée. Ils favorisent l'apaisement de l'enfant :

Des exemples de rituels :

- **éviter** télévision, jeux vidéo et tous autres écrans à l'approche de l'heure du dodo;
- **proposer** des activités calmes n'éveillant pas l'excitation de l'enfant;
- **ne pas privilégier** ce moment d'intimité pour moraliser les mauvais comportements de la journée ou tenter de régler les situations conflictuelles;
- **un bain chaud** juste avant d'aller au lit;
- **se faire bercer**, cajoler, masser;
- **tenir sa doudou**, son toutou préféré;
- **se faire raconter** une histoire;
- **maintenir une veilleuse** allumée;
- **s'endormir accompagné** d'une musique de détente ou des comptines de papa ou maman;

D'une part, les rituels lui permettent de se sentir sécurisé quant à la permanence de son environnement pendant les heures où il en est éloigné et d'autre part de retarder l'anxiété de séparation et faciliter la transition entre le monde diurne et le monde nocturne.

LES TROUBLES DU SOMMEIL

Selon les critères de Richmann, les troubles du sommeil sont présents quand, pendant au moins trois mois et pendant cinq nuits ou plus par

semaine, l'enfant: se réveille au moins trois fois par nuit; reste éveillé plus de 20 minutes pendant la nuit; doit être pris dans le lit des parents; refuse de s'endormir au moment du coucher ou a besoin de la présence d'un parent pour s'endormir. Richmann et ses collaborateurs (1985) ont également établi un système de codage qui permet d'identifier la sévérité du trouble: il s'agit d'un Sleep Diary dans lequel les parents notent les horaires de sommeil de l'enfant. Les scores résultant de ces annotations donnent lieu à un Composite Sleep Score qui reflète la gravité du trouble du sommeil.

Les troubles du sommeil sont en lien avec les phases de développement de l'enfant en fonction de son âge. Certains troubles peuvent signifier des risques psychopathologiques de différentes gravités.

Une liste des différents problèmes de sommeil :

- *Le syndrome du rappel pour retarder l'endormissement*
- *L'apnée du sommeil chez l'enfant*
- *Le syndrome des jambes sans repos*
- *La somniloquie (parler en dormant)*
- *Le bruxisme nocturne (grincer des dents)*
- *Le somnambulisme (avoir des comportements d'éveil comme marcher, tout en dormant)*
- *Les terreurs nocturnes (crise de larmes et de cris en pleine phase de sommeil)*
- *Les cauchemars (mauvais rêves qui réveillent l'enfant)*
- *L'énurésie*
- *L'insomnie pédiatrique (difficultés répétées à s'endormir ou à rester endormi)*

- *Les troubles du rythme circadien (syndrome de retard ou d'avance de phase du sommeil, syndrome hyper nyctéméral (syndrome libre-cours)*
- *Les dyskinésies (mouvements involontaires des membres)*
- *Les troubles respiratoires liés au sommeil (apnée obstructive du sommeil, résistance des voies aériennes supérieures, ronflement primaire persistant)*
- *Les hypersomnies centrales (narcolepsie, syndrome de Klein-Levin, syndrome d'insuffisance de sommeil comportemental)*

Référence : Fondation sommeil

Si les rituels du dodo initiaux mis en place en bas âge pour aider l'enfant à l'endormissement persistent sous les mêmes formes au-delà de 6 ans, ils peuvent avoir une signification pathologique. Ils peuvent signifier un besoin de l'enfant de s'assurer de la permanence constante du monde diurne qu'il doit quitter. L'anxiété du sommeil se présente par des comportements phobiques au moment du dodo en lien avec le souvenir de terreurs nocturnes et de cauchemars engendrant une crainte intense avant d'aller se coucher. La résistance à l'endormissement se manifeste souvent par de l'opposition *claire et nette* au coucher pouvant aller jusqu'à la crise. Cela exige un réaménagement parental des conditions habituelles de l'heure du dodo.

Les réveils nocturnes peuvent se produire avant et après chaque phase de sommeil paradoxal, mais il semble renforcé chez l'enfant anxieux chez qui ils sont souvent précédés de cauchemars ou de terreurs nocturnes.

Selon Houzel (1995), sur le plan psychique, le réveil se traduit par une incapacité à maintenir la continuité de la vie psychique (durant les cycles du sommeil) sans le recours à l'objet externe (les parents).

Les terreurs nocturnes peuvent surgir isolément, d'une nuit à l'autre pendant une période prolongée ou à l'occasion d'évènements déclencheurs.

Il existe aussi le somnambulisme-terreur accompagné de terreurs nocturnes s'observant surtout chez des enfants présentant des signes d'une personnalité de type névrotique, marquée par des angoisses, des phobies et des inhibitions.

Le sommeil est très sensible aux expériences relationnelles. Il est donc raisonnable d'affirmer que le manque de soins ou de mauvais traitements peuvent contribuer à l'apparition de troubles du sommeil. En considérant que dans de telles situations, la relation parentale, n'étant pas suffisamment sécurisante, interfère sur les capacités d'autorégulation de l'enfant même dans son sommeil. Dans un tel contexte, cela représente aussi une source de stress considérable pour l'enfant influençant nécessairement ses cycles de sommeil.

L'ADOLESCENCE

L'adolescence est en soi une étape de changements majeurs dans le développement de l'enfant tant physiologiquement que psychologiquement. Les cycles du sommeil diffèrent de ceux de l'enfance. Tout comme les adultes, les conditions de la vie diurne influenceront celles de la vie nocturne. Les habitudes de vie modifient celles du sommeil.

À l'adolescence, les plaintes pour troubles du sommeil sont fréquentes. Selon Beapark et al (1987), 57 % des adolescents se plaignent d'un trouble du sommeil, principalement de difficultés. Un adolescent sur quatre présente des réveils nocturnes accompagnés, dans un tiers des cas, de difficultés d'endormissement. Selon Houzel (1995), ces troubles sont souvent dus au déplacement sur le sommeil d'autres problèmes, la période d'endormissement étant particulièrement propice à l'éclosion d'angoisses.

LES TROUBLES DU SOMMEIL

En rapport avec un trouble de santé mentale

Une perturbation des cycles du sommeil résultant d'un trouble mental, souvent un trouble de l'humeur ou un trouble anxieux.

Ce sont les mécanismes responsables du trouble mental qui agissent sur la régulation veille-sommeil.

En rapport avec la prise de substances

Une perturbation du sommeil dû à la prise ou à l'arrêt récent d'une substance, y compris des médicaments.

En rapport avec un problème médical

La perturbation des cycles du sommeil est influencée par les effets physiologiques directs d'un problème médical d'ordre général sur le système de veille-sommeil.

DES SOLUTIONS?

Il est bien certain que nous pouvons agir dans une certaine mesure sur la qualité du sommeil de nos enfants et de nos adolescents. Mais avant tout, il faut en trouver les causes. En partant du principe qu'il ne s'agit peut-être pas d'un simple caprice, tenir un carnet d'observation sur la période pré et d'endormissement ainsi que de celle du sommeil, nous permet de découvrir une source de données intéressantes. Nous devons aussi tenir compte de la possibilité de peurs phobiques dues à des traumatismes ou à des souvenirs d'expériences relationnelles non sécurisantes et/ou à des mauvais soins ou à des manques de soins. Les causes liées à des problèmes de santé ou psychoneurologiques doivent être évaluées en tout premier plan.

Les troubles du sommeil ne sont pas à prendre à la légère croyant que le temps saura les régler. De mauvaises habitudes d'endormissement et de sommeil qui se prolongent risquent de se cristalliser au fil du temps.

Notre désir d'être dans les bras de Morphée en toute plénitude pourrait bien ne jamais être comblé... Se questionner et agir **dès que nous avons l'intuition** que cette période de la journée devient peu à peu une source perpétuelle de stress, est un très bon réflexe.

Plus nous sommes au fait des causes, plus nous pouvons établir un plan d'intervention davantage adapté aux besoins de notre enfant. Le choix des rituels du dodo pourra être réaménagé en conséquence de ses particularités. Nos interventions durant la nuit seront établies en fonction de rassurer l'enfant tout en favorisant une autorégulation de son sommeil. S'il y a lieu, médication sera prescrite de manière réfléchie.

Le cauchemar et la terreur nocturne... la différence

Les cauchemars et les terreurs nocturnes sont fréquents chez les enfants particulièrement entre 4 et 8 ans. Les comportements agités et effrayés de nos enfants en sommeil nous semblent parfois spectaculaires lors d'un cauchemar et encore plus lors d'une terreur nocturne.

Cauchemars et terreurs nocturnes sont deux troubles du sommeil très différents. Les premiers sont des «rêves anxieux» qui réveillent l'enfant. Les secondes se caractérisent par des manifestations physiques de la peur, alors que l'enfant est toujours endormi. Le point du Dr Michel Lecendreux, psychiatre et pédopsychiatre :

LES CAUCHEMARS?

C'est surtout pendant la dernière phase du sommeil, la phase paradoxale, que surviennent les cauchemars.

L'activité musculaire est faible, le cerveau fonctionne à plein régime et les émotions sont parfois intenses. Tout ce que l'enfant a emmagasiné durant la journée comme informations, images, frustrations face à des apprentissages «douloureux» (le langage, la marche, la lecture...) vient nourrir un imaginaire qui prend parfois des formes effrayantes.

COMMENT INTERVENIR?

Les cauchemars font partie de l'évolution de l'enfant et lui permettent même de mieux maîtriser ses angoisses et ses pulsions. Donc, il faut le calmer et le rassurer en lui parlant doucement et surtout calmement, allumer une lumière douce, le caresser ou le prendre dans nos bras, le bercer doucement. Il s'agit de le laisser à son rythme avant de se recoucher et de le quitter.

Au réveil, si votre enfant semble disposé, vous pouvez l'inviter à vous raconter son cauchemar. Il pourrait aussi vous le dessiner. C'est un très bon outil pour lui permettre d'exorciser ses peurs. En commentant l'image avec l'enfant, vous pourrez lui signifier que tout cela n'existe pas dans la vraie vie. Si le cauchemar est récurrent et fréquent sans aucun signe d'apaisement malgré vos interventions, il serait préférable d'en discuter avec un pédiatre.

Le simple fait que l'enfant puisse parler de ses cauchemars avec quelqu'un d'extérieur au noyau familial peut permettre d'en déterminer les causes et de désamorcer le processus. Si après cette consultation aucune amélioration n'est contestée, le recours à un pédopsychiatre doit être envisagé.

LES TERREURS NOCTURNES

Un phénomène tout à fait différent des cauchemars. Beaucoup plus impressionnantes, elles demandent des parents une intervention différente.

L'origine des terreurs nocturnes est principalement psychologique ou liée au développement de l'enfant. Les terreurs nocturnes apparaissent pendant la phase de sommeil profond.

Certains enfants s'assoient, d'autres se lèvent. Un enfant peut crier, s'agiter, garder les yeux ouverts. Il a des mimiques qui expriment l'effroi, la peur... mais il est tout à fait bien endormi, en plein sommeil profond.

COMMENT INTERVENIR?

Il faut aussi lui parler d'une voix douce et calme. Il est préférable d'établir un contact physique léger comme une main posée sur le bras en s'assurant surtout de ne pas le réveiller mais plutôt de s'assurer de sa sécurité. Particulièrement, s'il est très agité. S'il est réveillé soudainement, il sera davantage dans un état de grande confusion incapable de saisir ce qui lui arrive. Un enfant ne garde aucun souvenir d'une terreur nocturne.

Un stress important, comme la séparation des parents ou un grand changement dans leur vie par exemple, peut aussi être un déclencheur. «C'est aussi un phénomène fréquent chez les enfants adoptés», ajoute Brigitte Langevin. Si l'épisode se reproduit tous les soirs à la même heure, Évelyne Martello suggère de réveiller l'enfant 30 minutes avant, et ce, pendant quelques jours. La tactique aide parfois à faire passer les terreurs nocturnes. Adopter une bonne routine avant le dodo peut également être bénéfique.

Les terreurs nocturnes sont sans danger pour l'enfant. Elles s'estompent et disparaissent au rythme de la maturité de son système neurophysiologique.

Références:

www.sante-medecine.commentcamarche.net/contents/871-terreur-nocturne-et-cauchemar-chez-l-enfant

www.sommeil.comprendrechoisir.com/comprendre/terreur-nocturne

www.lapresse.ca/vivre/santé/enfants/201304/01/01-4636466-gerer-les-terreurs-nocturnes.php

Les régions

LES COMITÉS RÉGIONAUX

Info-Comités

03 04
15 07 06b
08
11 09
13

QUÉBEC (03)

Le comité régional a mis sur pied des déjeuners-causeries organisés afin que les familles d'accueil reçoivent l'information de la FFARIQ et les suivis dans la région. Elles nous partagent aussi leurs besoins et attentes. Les prochaines rencontres seront les 17 février et 21 avril prochains, à 9h00 au restaurant Mikes situé au 100, rue Bouvier. Venez en grand nombre!

Les membres du comité apportent du support aux membres et participent aux différents comités en collaboration avec le CIUSSSCN.

Deux membres du comité sont allés suivre la formation sur l'Instrument de détermination et de classification des services et accompagneront les familles d'accueil lors des révisions de la classification. De même, dès que les formations débiteront, les deux formatrices FFARIQ seront présentes aux rencontres afin de supporter les familles d'accueil.

Christiane Robitaille, administratrice et présidente
418 842-0768
crobitaille@ffariq.ca

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC (04)

Une autre année qui vient de se terminer. Beaucoup de changements ont eu lieu dans la région. Étant déjà en poste dans le comité en tant que votre vice-président et au courant de ce qui se passe dans notre région, j'ai accepté la présidence de notre région en remplacement de Mme Rioux qui, elle, a accédé à la présidence provinciale. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et sommes de tout cœur avec elle. M. Jean-François Rioux a rejoint notre comité en tant que vice-président.

J'ai participé aux 9 formations sur le cadre de référence données conjointement au RTF jeunesse et aux RI-RTF aux DI-TSA. Nous avons aussi organisé 6 déjeuners-rencontres dans différentes villes de notre région (La Tuque, Shawinigan, Louiseville, Trois-Rivières, Victoriaville, Drummondville). À ces déjeuners, nous avons parlé des formulaires de préautorisation que le CIUSSS-MCQ a imposés dans notre région. Nous avons également parlé de l'outil de classification et nous nous sommes aperçus que malgré la formation donnée par le CIUSSS-MCQ, les ressources n'étaient pas très à

l'aise de travailler avec cet outil. Cette tournée nous a également permis de se présenter en personne, de discuter avec nos ressources et de mieux cibler les problématiques vécues par point de service. Nous vous reviendrons fin février ou mi-mars pour une autre tournée de déjeuners-rencontres. Les sujets discutés seront soumis par courrier en début février ainsi que les dates, heures et lieux choisis.

Nous avons également reçu un appui plus que favorable en ce qui a trait au groupe Facebook privé. Je crois que tout le monde apprécie énormément ce lieu d'échange qui a permis pour plusieurs de briser l'isolement en tant que RTF, d'avoir une place à poser des questions, de recevoir réponses à leurs questionnements et d'avoir accès facilement à tout formulaire et documentation importante. Bref, je peux vous annoncer que nous étions la première région à avoir implanté officiellement cet outil et que suite au CA qui s'est tenu à Québec le 10 décembre dernier, la décision d'implanter cet outil dans les autres régions de la FFARIQ a été prise et que j'offrirai le soutien technique à chaque région. **Pour ceux de ma région qui désirent se joindre au groupe Facebook, veuillez envoyer votre demande par courriel au sbilodeau@ffariq.ca et je vous donnerai la marche à suivre.**

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC (04) suite

Pour terminer et au nom de tout le comité régional, je vous souhaite une très bonne année 2017 sous le signe de la santé et du bonheur. Merci d'être présents, merci de nous suivre, merci de nous alimenter. C'est toujours un plaisir de défendre vos droits.

Quelques activités hivernales à faire en famille dans notre région :

- Domaine Enchanteur – Site enchanteur, Patinage en sentier, Raquette Notre-Dame-du-Mont-Carmel www.domaineenchanteur.com
- Vallée du parc (Ski et glissade) Shawinigan www.valleeduparc.com

- Cabane chez Nathalie (Cabane à sucre) Saint-Mathieu-du-Parc www.cabanecheznathalie.com
- Pêche aux petits poissons des chenaux (Pêche sur glace) Sainte-Anne-de-la-Pérade associationdespourvoyeurs.com
- La Courvalloise (Glissade et raquette) Drummondville www.reseauxpleinair.com

Sylvain Bilodeau, administrateur et président
819 696-8592
sbilodeau@ffariq.ca

BATSHAW (06b)

C'est toujours un plaisir de vous rencontrer et de vous voir en grand nombre lors de nos rassemblements. La dernière rencontre a eu lieu le 17 décembre dernier dans le cadre d'un brunch de Noël. Plus de 57 familles d'accueil étaient présentes et je tiens à dire que nous avons eu de beaux échanges, un bon repas et de beaux prix de présence. Merci à tous ceux qui ont été présents!

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à notre nouvelle présidente provinciale, Mme Geneviève Rioux. Je suis heureuse de pouvoir dire que des changements sont déjà en train d'être mis en place, c'est un beau départ et je lui offre mon soutien. Je veux aussi souhaiter bonne chance à Mme Boucher dans ses prochains projets.

Je tiens à vous remercier spécialement pour votre soutien lors des élections en octobre dernier, plus de 280 membres ont voté pour moi et je l'apprécie énormément.

Je vous souhaite une merveilleuse année 2017, chères ressources. Soyez prudents et nous nous verrons en février prochain lors d'une tournée de la présidente et de votre comité régional dans notre belle région. En espérant vous y voir en grand nombre!

Claudette Gauthier, administratrice et présidente
450 659-4491
cgauthier@ffariq.ca

OUTAOUAIS (07)

Notre comité régional est composé de cinq membres: Donatienne Dubé, Pascale Vézina, Lucie Renaud, Diane Meunier et Sylvie Dagenais.

Tout ce beau monde continue de travailler très fort en solidarité pour toujours être à la fine pointe des activités qui pourraient vous intéresser et afin de vous amener à participer le plus possible

à nos rencontres. Une belle année 2017 vous attend, nous vous souhaitons pleins de belles surprises juste pour vous, car vous le méritez bien.

Donatienne Dubé, administratrice et présidente
819-210-6449
ddube@ffariq.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

Le Comité régional de l'Abitibi-Témiscamingue vous souhaite une magnifique année 2017 remplie de petits et de grands bonheurs.

Les prochaines réunions du Comité régional seront le 19 février et le 21 mai 2017. Nous vous tiendrons informés des nouveautés.

Des rencontres ont eu lieu dans différents secteurs de notre région en 2016 (Barraute, Senneterre et Val-d'Or) pour répondre à vos

questionnements. D'autres rencontres auront lieu pour couvrir tous les autres secteurs (Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda et Ville-Marie) de notre grande région en 2017. Donc surveillez bien les avis qui annonceront notre venue dans vos secteurs. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre!

René Lévesque, administrateur et président
819-333-9370
rlevesque@ffariq.ca

CÔTE-NORD (09)

En ce début d'année, je tiens à vous souhaiter bonheur, santé et amour. De plus, je remercie les ressources de Sept-Îles, Baie-Comeau et Forestville qui se sont déplacées pour notre activité de Noël, c'est toujours un plaisir d'avoir de belles discussions avec vous. Lors de cette tournée, plusieurs familles ont pu rencontrer notre nouvelle présidente, Mme Rioux, qui a su entre autres bien expliquer à tous le rôle de la FFARIQ. Je tiens à vous informer que janvier sera bien rempli avec la formation sur le Cadre de référence, que je donnerai en partenariat avec l'établissement. Voici les dates :

- 17 janvier – Forestville
- 27-28 janvier – Baie-Comeau
- Sept-Îles – À venir

En terminant, vous recevrez bientôt une invitation pour un groupe privé Facebook, qui vous appartiendra à vous, ressources de la Côte-Nord. Vous pourrez y poser vos questions et il nous fera plaisir de vous répondre, le tout dans le respect et la confidentialité.

Mélanie Gagnon, administratrice et présidente
418 587-2296
mgagnon@ffariq.ca

GASPÉSIE/LES ÎLES (11)

En cette année qui commence, nous désirons offrir à toutes les familles d'accueil de notre beau coin de pays; santé, bonheur & prospérité.

Soyez fiers de ce que vous accomplissez au quotidien pour tous ces jeunes en apprentissage placés chez vous.

On aimerait pouvoir tous les sauver, mais dites-vous que ce que vous leur apportez comme vécu sera profondément enraciné en eux et ils s'en serviront quand le temps sera venu.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines visites parmi vous.

Votre comté régional

Gaëtan Lussier, Président & Administrateur
Gisèle Gignac, Trésorière
Jean-Marie Lavoie, Vice-Président
Mélissa Vaillancourt, Secrétaire
Martine Boudreau, Directrice

Gaëtan Lussier, administrateur et président
418 752-6023
glussier@ffariq.ca

LAVAL (13)

Les membres du comité régional de Laval saluent la nouvelle présidente et espèrent que la FFARIQ continuera à progresser comme par le passé.

Nous voulons être plus présents auprès des ressources de la région dans les prochains mois, mais bien sûr cela ne se fera pas sans votre collaboration. Quoi qu'il en soit, nous ferons de notre mieux pour continuer à offrir un bon service comme toujours. Un de nos objectifs est de mettre les ressources en confiance de manière à ce qu'elles nous parlent, afin que nous puissions les aider et par le fait même aider les autres ressources aussi qui pourraient avoir des difficultés similaires.

Ainsi, avec l'implantation future d'un Facebook régional, une réponse à une personne est une réponse à plusieurs membres. Dans notre région nous prôtons: le respect, la transparence, une bonne communication, une collaboration adéquate entre les membres et nos partenaires et par-dessus tout un service de qualité aux membres. Nous souhaitons qu'il en soit de même pour tous.

Seuls nous sommes faibles, ensemble nous sommes forts. Restons solidaires.

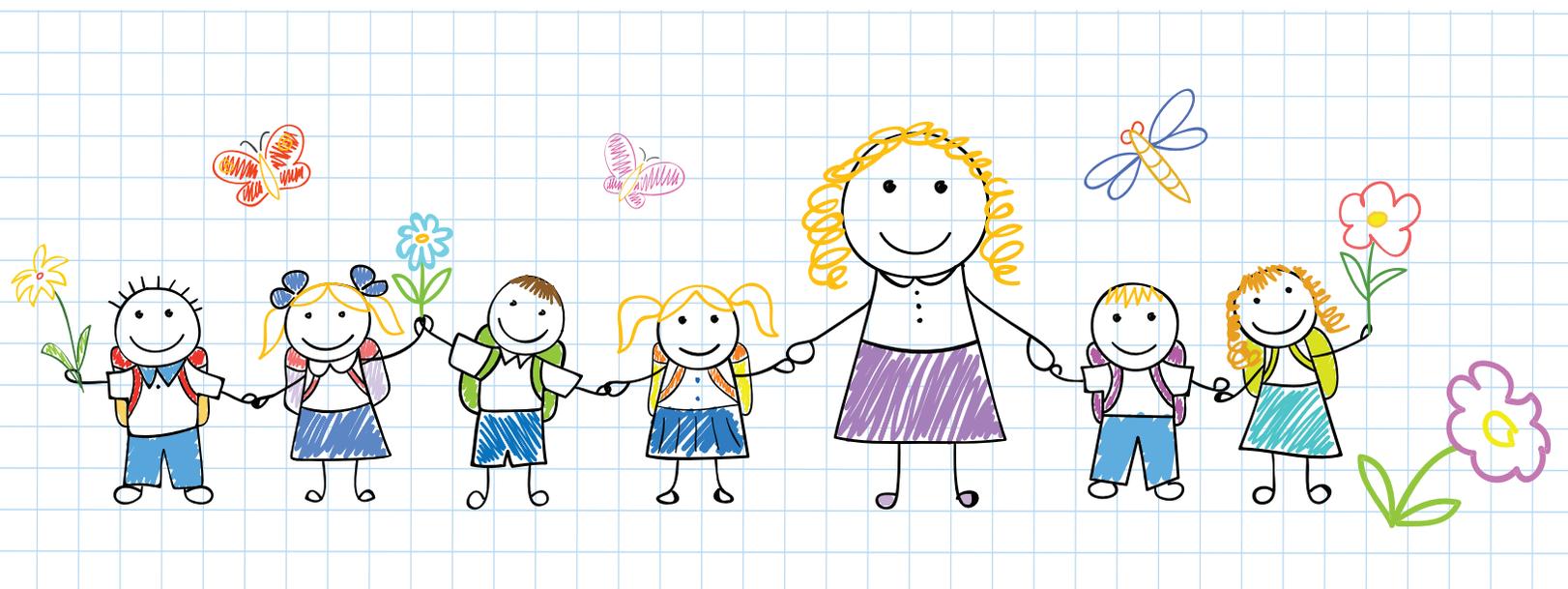
Vaunette Durandisse, administratrice et présidente
450 663-0220
vdurandisse@ffariq.ca

LAURENTIDES (15)

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une bonne année 2017. Santé, bonheur et paix. Sachez que vous êtes un cadeau privilégié pour ces enfants que vous accueillez. Nous vous en remercions de tout cœur pour le travail extraordinaire que vous faites. Dès le début de 2017, nous aurons un déjeuner-causerie et M^e Olivier Auchu, votre conseiller syndical, sera présent pour répondre à vos questions. Vérifiez votre courrier, vous recevrez une invitation sous peu.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Lise Plouffe, administratrice et présidente
819 623-3814
lplouffe@ffariq.ca



> BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATION ?



LES CONSEILLERS SYNDICAUX – VOS REPRÉSENTANTS

Nom	Téléphone	Courriel	Régions
M ^e Olivier Auchu	418 561-9311	oauchu@ffariq.ca	Québec, Outaouais et Laurentides
Mme Maude Delagrave	581 998-1804	mdelagrave@ffariq.ca	Mauricie/Centre-du-Québec et Laval
M. Étienne Marquis	418 554-6493	emarquis@ffariq.ca	Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Gaspésie/Les Îles
M ^e Daphné Blanchard Beauchemin	514 360-5776, poste 30	dbbeauchemin@gaggino.ca	Batshaw

Le rôle des conseillers syndicaux est de répondre à vos questions et de vous assister en cas de besoin. Qu'il s'agisse de répondre à des demandes d'informations générales, de vous conseiller dans le cadre de difficultés rencontrées ou encore vous accompagner dans les situations de litiges ou de conflits, ils sont là pour vous :

- Renseignements généraux ;
- Questions relatives à une difficulté ;
- Enquête administrative ;
- Interventions à l'occasion d'un signalement ;
- Contestation de la révision de la classification ;
- Mésentente.

N'hésitez donc pas à faire appel à eux !

COMITÉ EXÉCUTIF – FFARIQ

Geneviève Rioux, présidente
819 691-6958
grioux@ffariq.ca

Ghislaine Pelletier-Robitaille,
vice-présidente
450-858-3644
gpelletier@ffariq.ca

Johanne Blais, trésorière
819 448-3542
jblais@ffariq.ca

Francine Boutin, secrétaire
581 998-5238
fboutin@ffariq.ca

Droit d'être accompagné

Si vous éprouvez une difficulté ou vous voulez faire valoir une mésentente, vous avez non seulement le droit d'être accompagné par un représentant, mais cela est même préférable. N'hésitez pas à vous prévaloir de votre droit, et faites appel à nous.



Siège social de la FFARIQ – Québec

Téléphone 418 529-4734
Sans frais 1 866 529-5868
Télocopieur 418 529-0456
Sans frais 1 866 388-8860
info@ffariq.ca

François Garon, directeur général
fgaron@ffariq.ca
Marie-Claude D. Goupil, adjointe de direction
mgoupil@ffariq.ca
Maryse Breton, commis comptable
mbreton@ffariq.ca

Nathanielle Lacmale, réceptionniste
nlacmale@ffariq.ca
Alexandra Vadnais, secrétaire
avadnais@ffariq.ca

CONTENTS

- 2 > Word of the General Director
- 2 > Important – Training
- 5 > Training on bill 90
- 6 > Signature of the specific agreement, be aware
- 6 > ADHD: Explanations and training offered
- 7 > The evaluation of the impacts of the youth protection act: what happens eight years later ?
- 9 > PETALES Quebec In the Morpheus Arms
- 13 > The regional committees Info

Volume 9
Number 1
January 2017



L'inform'accueil

A resource trained and informed: a resource of the future

EDITORIAL

Dear resources,

I hope that the holiday season was an opportunity for you to recharge your batteries and enjoy happiness with your family and your children. I would like to take this opportunity to wish you a Happy New Year, and we hope that 2017 will be pleasant for each and every one of you.

As the new president of the FFARIQ since last October, you must know that my team and I are working very hard on various files currently in progress. Most importantly, the FFARIQ is continuing its work regarding Bill 99 to amend certain provisions of the Youth Protection Act. We place that much emphasis on this issue because we believe such recognition, involving the foster family as a parties in court, would prompt the institution to recognize the resources as a partner and a significant person for the children. Therefore, as a foster family, we will be able to make representations to the court. We believe that this will avoid several cases of displacement and ensure a better stability of the users.

Indeed, it is the children who, in the end, will come out as the main beneficiary of this change in the law. Their stability is at the heart of our priorities and that is why we are continuing to work in this direction. We will keep you informed of the progress.

In this first year of mandate, I also make it a duty to go to all the regions represented by the FFARIQ in order to meet you. I will therefore be present in the regions at different times to support you, meet you and meet the institutions on the local committees for concerted actions. As I mentioned in my election, I am a field person and I feel it is important to stay connected with our members in all regions, as well as with the institutions. In addition, I would like to remind you of the importance of using our services when you have a difficulty or when you have questions. Our regional committees and union representatives are there for you and I assure you that they are perfectly equipped to guide you and defend your rights and interests as a foster family. Let us support you and be your voice.

[Continued on p. 2]



L'inform'accueil is published by the Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourassa
Office 256
Email: info@ffariq.ca
Web site: www.ffariq.ca

Phone number: 418 529-4734
Toll free: 1 866 529-5868
Fax number: 418 529-0456
Fax number toll free: 1 866 388-8860



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

EDITORIAL (following)

I hope that this first issue of the Inform'accueil for 2017 will please you. You will find, among other things, various articles related to the salary increases provided in the collective agreement, ADHD, children's sleep disorders, the JEFAR study on the impacts of the LPJ, trainings, and more.

Looking forward to meet you in your regions soon!



Geneviève Rioux,
FFARIQ's President

Word of the General Director

Dear Members,

The year 2016 that has just ended has been very busy and several major legal issues have been settled during the year for the benefit of all of you. The year ended with our symposium and AGM. As a reminder of this event, it was on October 15 and 16 that FFARIQ's Symposium and Annual General Meeting took place at the Clarion Hotel in Quebec City.

The day of October 15 began with a word of welcome from the outgoing president, Mrs. Jacinthe Boucher, who, as you know, decided not to renew her mandate. It was therefore with great emotion that she thanked the involvement of the Board of Directors, the regional committees, the employees with whom she had the opportunity to



work during her term, and especially the resources. Mrs. Boucher underlined the importance of the solidarity and working together to defend the rights of foster families in Quebec.



At the beginning of the afternoon, after the meal, we had the pleasure of attending the conference "On the road to Santiago" presented by Marcel Lebœuf, during which we had the chance to live a part of his journey along with his experiences that have led him to see life differently.

[Continued on p. 3]

Important Training

Dear resources,

The FFARIQ would like to remind you the importance of participating in continuous training or professional development activities. As you know, the training course such as CPR, the frame of Reference and the Instrument for Determination and Classification of Services are mandatory. Please note that CPR training and its renewal at its term are part of the criteria for the recognition of foster families and remains a requirement of the Ministry. Thus, we ask you to check if your CPR training is up to date. Otherwise, it is your responsibility to enroll in a first-aid training offered by your institution or a recognized organization and to claim the anticipated costs from your institution through your provider.

Also, the 2016-2017 training plan was established. It includes among others the frame of Reference and the Instrument for the Determination and Classification of Services, and as a resource you will need to participate. To know the dates of the trainings, please contact your institution. Please note that direct expenses such as registration, travel expenses and indirect expenses such as the cost of the replacement will be reimbursed if requested. Do not hesitate to contact us for any question, it will be our pleasure to answer you.



Maude Delagrave

Maude Delagrave
Union representative

This day was also an opportunity to listen to PETALES Quebec group, which provided a lot of information during their conference on children with attachment disorders. They discussed the stages of bonding, the cycle of trust, the process of autonomy and more. They made us aware and nourished our reflection in order to put into practice and adapt our attitudes towards children presenting these challenges.

The cocktail was then followed by a banquet. After dinner, we unveiled the winners of the prizes.



To end the evening, for over an hour, Guy Nantel did not weigh his words in front of an audience gasping for more. He knew how to animate the crowd and offered a show that obviously pleased everyone.

To conclude this informative weekend, the Annual General Meeting was held in the morning of October 16 for members only. Topics discussed included the FFARIQ's activity report for 2015-2016, the financial statements and the report of the independent auditor, as well as the provincial election. After counting the votes, Ms. Geneviève



Rioux was elected by the members as president of the FFARIQ for a four-year term. There was an official transfer of power between the outgoing President, Ms. Boucher, and Ms. Rioux. We are convinced that Ms. Rioux will carry out the mission of the FFARIQ through her involvement, skills and dedication to foster families. Finally, a discussion session was held to allow members to ask questions.

I would like to personally thank my employees for the success of this event. I would also like to thank the speakers, the guests and all the participants and volunteers for their contribution to the success of this 2016 FFARIQ's symposium.

We look forward to seeing you again on October 21 and 22, 2017, for the next symposium that will take place in the region of Trois-Rivières.

NEW COLLABORATORS AT THE FFARIQ

I am pleased to acknowledge the arrival of two new employees at FFARIQ's head office, Ms. Maryse Breton as clerk-accounting and Ms. Alexandra Vadnais as secretary. Ms. Breton and Ms. Vadnais both have extensive experience in their respective fields and we are very pleased to have them with us.

Also note that FFARIQ's executive committee now has a new executive secretary, Francine Boutin, a foster family in the Quebec City region. On behalf of the members of the Executive Committee, I would also like to welcome her to our team and sincerely thank her for her involvement.

Finally, I would like to acknowledge the departure of my Executive Assistant, Marie-Claude Goupil, on maternity leave. We all wish her happiness and a healthy little baby!

As the General Director, I am very proud of my team, which makes it a duty to work hard to better serve you, answer your questions and see for your rights and interests. Do not hesitate to contact us for anything that concerns your role as a foster family; We are here for you.

NEW LOOK FOR FFARIQ'S INFORM'ACCUEIL AND WEB SITE!

As you can see, our newsletter L'Inform'accueil has undergone minor modifications to allow you to get more information about the various activities that will take place in your respective regions.

I am also pleased to announce that at the end of January 2017, the FFARIQ will have a new website completely revamped with an updated look and better functionality. The style, navigation and content have been completely revised to better inform and equip you. As your representative organization, we want to be able to effectively convey our messages and thereby promote key information about your rights and interests as a hosting family.

Moreover, our website www.ffariq.ca will be with you everywhere by adapting effectively to your different electronic devices and to the resolution of your screens, thus offering you an optimal navigation. We would also like to invite you to follow us on Facebook and Twitter to stay informed about our news.

TRAILER CLAUSE ON THE SALARY: RISE

As you know, the salary increases are determined in accordance with the provisions agreed at the central table (Article 3-3.09 of the collective agreement). You will find below the application in practice of the general parameters of salary rise in connection with the exercise of salary relativity that took place in 2015-2016 with the Treasury board.

1. General parameters for wage increases in similar auxiliary employment for health and social services for the period of April 1, 2015 to 31 March, 2020;

- April 1, 2015 to March 31, 2016, rates effective as of March 31, 2015 maintained without increase;
- April 1, 2016 to March 31, 2017, effective March 31, 2016, plus 1.5% with effect from April 1, 2016;
- April 1, 2017 to March 31, 2018, rates effective March 31, 2017, increased by 1.75% effective April 1, 2017;
- April 1, 2018 to March 31, 2019, effective March 31, 2018, plus 2.0% effective April 1, 2018;
- April 1, 2019 to March 31, 2020, effective March 31, 2019, maintained without increase.

Total increases: 5.25% for the period of April 1, 2015 to March 31, 2020.

2. Results of the salary relativity study

The effect of the salary relativity of the auxiliary similar employee on health and social services is reflected in the introduction of a new salary structure comprising a 2.3% increase of April 2, 2019 according to the rates Effective April 1, 2019.

3. Application of the general parameters and the effects of salary relativity to the various monetary provisions referred to in the collective agreement. The applicable increases and reference periods are applied as follows (Chapter 3 of the collective agreement):

- a. the scale of compensation related to support or assistance;
- b. the daily rate for the first 60 days;
- c. the maximum monthly amount of tax adjustment;
- d. the maximum annual amount taken into account for the calculation of the amount intended to give access to certain services in respect of social schemes;
- e. the availability premium.

4. The scale of rewards related to support or assistance based on the level of service required is as follows:

	From 2015 04 01 to 2016 03 31	From 2016 04 01 to 2017 03 31	From 2017 04 01 to 2018 03 31	From 2018 04 01 to 2019 04 01	From 2019 04 02 to 2020 03 31
Service level 1	\$34.88	\$35.39	\$36.01	\$36.74	\$37.67
Service level 2	\$43.60	\$44.24	\$45.01	\$45.92	\$47.08
Service level 3	\$52.31	\$53.09	\$54.02	\$55.10	\$56.50
Service level 4	\$61.03	\$61.94	\$63.02	\$64.29	\$65.91
Service level 5	\$69.74	\$70.78	\$72.02	\$73.47	\$75.33
Service level 6	\$78.47	\$79.63	\$81.03	\$82.65	\$84.75



5. The daily rate for the first 60 days following the arrival of the new user shall be as follows:

From 2015 04 01 to 2016 03 31	From 2016 04 01 to 2017 03 31	From 2017 04 01 to 2018 03 31	From 2018 04 01 to 2019 04 01	From 2019 04 02 to 2020 03 31
\$47.88	\$48.59	\$49.44	\$50.43	\$51.71

6. No adjustment shall be made for that portion of the monthly fee for the support or assistance of the resource that exceeds the amounts set out in the table below:

From 2015 04 01 to 2016 03 31	From 2016 04 01 to 2017 03 31	From 2017 04 01 to 2018 03 31	From 2018 04 01 to 2019 04 01	From 2019 04 02 to 2020 03 31
\$9 547.03	\$9 688.47	\$9 858.19	\$10 056.21	\$10 310.79
\$3 121.88	\$3 158.44	\$3 233.49	\$3 328.61	\$3 454.11

Effective the first month following the date of signature, the maximum adjustment amount was \$3093.24

7. The percentage of 6.85% can not be calculated on the part of the annual remuneration of the resource by the application of Articles 3-3.00 and 3-4.00, greater than the amounts appearing below, depending on whether the resource is Consisting of one or two members:

Du 2015 04 01 to 2016 03 31	Du 2016 04 01 to 2017 03 31	Du 2017 04 01 to 2018 03 31	Du 2018 04 01 to 2019 04 01	Du 2019 04 02 to 2020 03 31
\$49 573	\$50 317	\$51 198	\$52 222	\$53 544
\$86 783	\$88 085	\$89 626	\$91 419	\$93 733

8. The following premium is paid to the resource available for placements without notice:

From 2015 04 01 to 2016 03 31	From 2016 04 01 to 2017 03 31	From 2017 04 01 to 2018 03 31	From 2018 04 01 to 2019 04 01	From 2019 04 02 to 2020 03 31
\$218.11	\$221.38	\$225.25	\$229.76	\$235.58

If you have any questions about this matter, do not hesitate to contact one of our union representative.

Finally, I would like to take this opportunity to wish you all a Happy New Year 2017 on behalf of all employees of the FFARIQ.



François Garon
General Director



Olivier Auchu
Union representative

Training on bill 90

Dear resources,

Following a problem that occurred in the region of Quebec, allow us to clarify the situation regarding the training on Bill 90 related to invasive care to be given to users. Since the beginning, the position of the FFARIQ is that this training does not apply to youth resources.

During the Local Committee for concerted action in Quebec, we communicated this position to the CIUSSS's representatives. Since they insisted in including this training in the 2016-2017 training plan, we brought this problem to the attention of the National committee for concerted action. They made representations to the Ministry of Health and Social Services, noting that the training was not adapted to youth resources and that they should not be required to participate. The Ministry finally agreed with the FFARIQ on this and the CIUSSS is not going to make this training obligatory for foster families.

This means that you do not have to take training on Bill 90, because it is no longer part of the 2016-2017 training plan.

Signature of the specific agreement, be aware

When you are negotiating, for example, an insurance contract, buying a home or a cell phone plan, do you sign the document on the spot and without asking questions? The answer is obvious... However, when it comes to signing the specific agreement, some of you sign on the spot, without asking questions, thinking that it is an obligation.

You should know that your specific agreement is your foster family contract. This contract is used to define the types of users with whom you believe to be able to provide an adequate family environment, its duration and the number of times it will automatically renew itself. For your information, it is stated in a footnote in your specific agreement that:

“The Ministry encourages that the specific agreement provides at least one automatic renewal...”

and:

“A duration of 3 years is suggested in order to favor the stability of the user”.

Despite these specifications, we have been made aware that in some regions foster families have agreed to sign specific agreements for one year and sometimes with the word “zero” in the box assigned to the number of automatic renewals. By entering “zero” in this box,

normally left free to allow you to determine with the establishment the number of automatic renewals, the institution impeded your right to negotiate as equals the conditions of operation of your resource. The FFARIQ has indicated its disagreement with this practice. The institution responded positively.

As a foster family, you should know that in your dealings with the establishment, you are two equal parties in the negotiation. Thus, you have the right to ask questions, negotiate the duration of your agreement and refuse short-term non-renewable contracts.

If you have questions, do not hesitate to consult a union representative before signing your specific agreement. We will be happy to provide you with all the necessary information to help you negotiate a specific agreement adapted to your needs and the needs of the children you foster.



Kind regards,



Etienne Marquis

Union representative

ADHD Explanations and training offered



WHAT IS ADHD ?

ADHD (Attention Deficit Hyperactivity Disorder) is a neurological problem that causes difficulties in controlling and stopping ideas (inattention), gestures (physical bustle) and behavior (impulsivity).

This disorder affects about 5-8% of children and about 4% of adults. In Canada and in the United States, as in many parts of the world, ADHD is still the target of misinformation. Some people feel that there is an ADHD epidemic. This is not the case, but as we now have better tools

to track and help those who suffer, the public awareness of this disorder has increased greatly in the past few years. Attention: Several problems can mimic ADHD or worsen the symptoms, it is important to be well informed to make an adequate diagnostic approach and to target the treatment objectives in order to be able to implement the winning strategies to better live with ADHD.

Foster families, as we know, are often confronted with children experiencing great difficulties. Among these, ADHD is a disorder that can be observed in some children you are fostering.

Please note that there are a variety of free online training courses available to help you get tips and advice about what to do and how to help you better understand and work with children with ADHD; although those videos are only available in French at the moment. This Web site, led by Dr. Annick Vincent, a psychiatrist, set up 4:30 hours of online training divided into several short capsules to help parents who have children with this disorder.

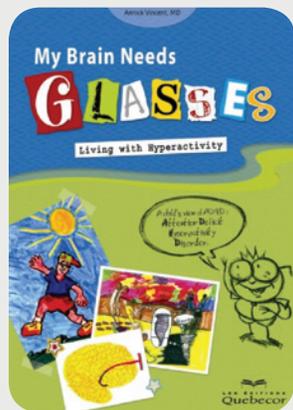
To access these videos, go to <http://www.attentiondeficit-info.com/>. On this site you will find not only a section Tips and advice for parents, but also questionnaires and a range of information on the subject. In the video section, you will have access to all specialist training for parents of children with ADHD. We hope those videos will help those of you with a child diagnosed or have traits that are similar to ADHD.

Reading Suggestion:

Dr. Annick Vincent has written a very interesting book about ADHD. *My brain needs glasses* directly addresses the child with Attention Deficit Hyperactivity Disorder.

Proud of informative and effective stuff, Tom's imaginary newspaper helps young people, parents and caregivers tame ADHD. Amusing and imaginative, *My brain needs glasses* is an indispensable book to better understand this reality, which has nothing imaginary!

Source : www.attentiondeficit-info.com



The evaluation of the impacts of the youth protection act

What happens eight years later?



THE PERSPECTIVE OF HOSTING ENVIRONMENTS

Doris Châteauneuf, Daniel Turcotte and Rachel Lépine

In 2013 and 2014, researchers from the JEFAR team used the support of the Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ) to recruit foster parents to know their point of view on the Youth Protection Act (YPA) aimed to fostering stable links and living conditions for children. Many of you participated in this project and we would like to take this opportunity to thank you sincerely for your participation and to thank the FFARIQ for their support in recruiting participants. The following is a summary of the main findings of this study on the foster care perspective.

WHAT WAS THE STUDY?

The more specific component of the environment was designed to gather the viewpoints of foster parents on the measures provided in the YPA to promote continuity of care and the stability of the links and living conditions of the foster family and child. To provide a more accurate picture of the situation, two types of hosting environments were considered: foster families (FF) and significant persons (SP). It should be noted that at the time the study was carried out, "significant person" did not yet have the status of "foster family of proximity".

WHO WAS ASKED TO PARTICIPATE IN THIS RESEARCH?

As mentioned above, the recruitment of foster families has been made in collaboration with the FFARIQ. In the case of significant persons, solicitation was completed from lists of children “entrusted to” in participating youth centers. All host communities that participated in the research project did it on a voluntary basis.

WHAT ARE THE CHARACTERISTICS OF FOSTER HOMES WHO PARTICIPATED IN THE STUDY?

- 30 foster families and 15 significant persons ;
- Respondents are mostly women (80%) whose age is in the 50+ age group (60%);
- More than half have college or university education and have a family income over \$ 40,000.

There is no marked difference between the profile of foster families and significant persons except for age and income level. The latter factor is younger (47% are under 40 compared to 10% for foster families) and have lower family incomes (80% have a family income less than \$ 60 000 compared to 36% of foster families).

WHAT THEY RECOMMENDED

1. Challenges created by the new provisions of the YPA for FF / SP, specifically the approach regarding the life project of the child

- Several foster parents are not able to comment on changes since the new provisions of the YPA came into force. But among those who make a comparison, opinions are divided: some believe that decisions are now taken more quickly in the best interest of the child, others consider that the concern to support biological parents slow down the decisions making. Moreover, they consider that the new provisions favor the return of the child to his family environment, without, however, the conditions likely to ensure its success.
- Regarding the process of clarifying the child’s life project, the statements of the FF / SP reflect a very variable level of participation. Some families are actively involved in defining the child’s life project, while others are just informed.
- Most FF consider long-term placement as the most promising option for ensuring stability and continuity in relationships. However, the matter of the link is different for SP. Indeed, for these families, the affective link is independent of placement; It existed before the child was entrusted to them and it is likely that it will continue beyond the placement.

2. Nature of the interactions between FF / SP and other factors involved in the situation of the child

- The nature, frequency, duration and quality of the child’s contact with his / her biological family varies considerably according to the situations and contexts of the cases studied.

- Several FFs consider important that the child maintains contact with his / her biological family and they favor this contact with the child as long as he does not suffer negative consequences;
- For SP, contacts present particular issues because of their proximity to the family. Contacts are generally more frequent and less supervised by the youth center, but they do not always go smoothly.
- Several aspects of the relationship between FF / SP and youth center professionals give rise to dissatisfaction:
 - Frequent changes of services worker;
 - Disagreements between practitioners and foster parents on interventions to prioritise with the child;
 - Lack of communication or information;
 - Inadequate collaboration and consultation on certain decisions related to the child;
 - Administrative constraints (administrative deadlines, rules and standards, paperwork, etc.).

3. The reality of FF / SP

- Access to specialized resources is often difficult for FF / SP. Children in care often have physical, psychological, social or cognitive problems that require specialized services (psychologist, child psychiatrist, occupational therapist, speech therapist). Access to these services, which is considered essential to meet the needs of children, is often a major challenge for families.
- Despite the difficulties they encounter, FF / SPs benefit from their involvement with the children entrusted to them. Taking care of these children is a source of satisfaction and appreciation for seeing them evolve, improve and achieve success. They feel they are useful and make a difference in the child’s life.
- To assume their role successfully, they rely on different skills:
 - Have good communication skills, be responsive to the needs of the child and can find common ground in case of disagreement;
 - Be open-minded: being able to accommodate children without judging them on their background, accepting the child as he or she is and having realistic expectations towards the child;
 - Be flexible and have good adaptive capacities to deal with hasty arrivals and departures, unexpected reactions and moments of crisis.

In short, FF / SPs generally feel competent and comfortable in their role as foster families. They also find a lot of satisfaction from acting as a reception center for children in difficulty. On the other hand, the challenges for these families remain numerous and different measures would no doubt help to facilitate the mandate entrusted to them:

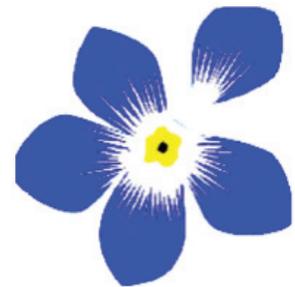
- improving access to specialized services for children with special needs;
- provide training and support for the particular challenges of placed children;

- Set up formal procedures to involve FF / SP in the planning of the child's life project;
- develop measures to accompany and support the child's contact with his or her biological parents.

These results have allowed us to better understand the perspective of the host communities and the challenges they face. They will also help inform those responsible for improving youth protection services. In this regard, recommendations were made to the Department of Health and Social Services. Finally, we thank you once again for your valuable cooperation in this project.

PETALES Quebec

In the Morpheus Arms



It is not uncommon to face falling asleep or sleep disorders when it comes to our children and our teenagers. Our relaxing evenings and our nights become dimly shorter. Our night wanderings are making us sleep one eye only, always on alert to hear any of their moves. Nightmares and night terrors make us jump every time from the bed. Caprice or sleep disorder? Nothing seems to make it; the approach of bedtime generates itself big anxiety for both the parent and the child.

However, indulge in the Morpheus arms seems so nice especially after an active day.

For a child, leave the day for the night can mean a real fear and having to close his eyes toward an unknown world upon which they have no control. A world of dreams and nightmares who reveals without restraint strong emotions.

THE IMPORTANCE OF SLEEP

A large part of the body and nervous system development takes place during the hours of sleep.

Roger Godbout, neuropsychologist, psychologist and researcher from the Rivière-des-Prairies hospital: "During the sleep, activation sequences from the brain are played again, he explains, which is important to realize some actions and fulfil some functions during the day. If somebody's sleep is disturbed, it can disturb its acquisition of skills and capacities, at a psychologic, emotional and motor level".

TO KNOW MORE:

Chateaufeuf, D. and Turcotte, D. (2015). The evaluation of the YPA: what happens eight years later? The perspective of the reception environment. Annex VI, p. 428-475. In Drapeau, Hélié, Turcotte et al. Assessing the impacts of the Youth Protection Act: What happened eight years later? Final report submitted to the Youth and Family Directorate of the MSSS, Québec, Center for Research on the Adaptation of Youth and Families at Risk. www.jefar.ulaval.ca

Growing up, learning, being in a relationship represent various challenges and involve many emotions. Both physical and psychological child or teenager conditions influence the quality of his sleep. Physiological, psychological and contextual perturbations lead to sleep disorder.

It is shown that the presence of consistency, permanence, regularity and stability in the cares promote sleep. The latter is also very sensitive to environmental events. The establishment of clear limits is also necessary in the process of creating good sleep habits. It is at bed time that the child is the most in need to be secured by his parents. Bedtime represents a transition between life alert (relationships with others) and sleep period (lonely time). For our children presenting attachment disorders, the challenge is to find the good emotional distance and the adequate reassuring attitudes so that this risky moment of intimacy does not turn into a disaster.

THE NEED FOR PREDICTABLE AND REPETITIVE BEDTIME RITUALS

Bedtimes rituals have the advantage of creating a pause. Moreover, they mark the end of the active period of the day. They facilitate the child appeasement:

Ritual examples:

- **Avoid** television, video games and other screens when approaching bedtime;
- **Offer** quiet activities that do not awake the child's excitement;



- **Do not** take advantage of this intimacy moment to moralize any bad behaviour of the day or try to fix conflictual situations;
- **A hot bath** before going to bed;
- **Rocking**, cuddling, massaging;
- **Hold his blanket**, his favorite toy;
- **Tell** a story;
- **Maintain** a pilot light;
- **To fall asleep** with an easy listening or father/mother rhymes;

On the one hand, the rituals allow the child to feel secure about the permanence of this environment during the hours where he is away from it and, on the other hand delay anxiety of separation and facilitate the transition between the diurnal world and the nocturnal world.

SLEEP DISORDERS

According to the Richmann criteria, sleep disorders are present when at least during three months, five nights or more per week, the child wakes up at least three times per night; stays awake more than 20 minutes during the night; must be taken in the parents' bed; refuses to asleep at bedtime or needs the presence of a parent to fall asleep. Richmann and his contributors (1985) also established a coding system which allows to identify the severity of the disorder: it is a sleep diary in which the parents note the child's sleep schedules. The resulting scores of these annotations give place for a composite sleep score which reveals the gravity of the sleep disorder.

Sleep disorders are linked with the child development phases in function of his age. Some disorders can mean psychopathological risks of various severities.

Here's a list of various sleep issues:

- *Callback syndrome to delay bedtime*
- *Sleep apnea in children*
- *Legs without rest syndrome*
- *Somniloquy (speak sleeping)*
- *Sleep bruxism (cringe)*
- *Sleepwalking (have waking behaviour like walk in sleeping)*
- *Night terrors (a crisis of tears and cries during sleep phase)*
- *Nightmares (bad dreams that awakens children)*
- *Enuresis*
- *Pediatric insomnia (repetitive issues to fall asleep or to stay asleep)*
- *Circadian rhythm disorders (delay or advance syndrome of the sleep phase)*
- *Hyper circadian syndrome*
- *Dyskinesias (involuntary limb movements)*
- *Sleep-related breathing disorders (obstructive sleep apnea, resistance of the upper airways, persistent primary snoring)*
- *Central hypersomnias (narcolepsy, Klein-Levin syndrome, behavioral insufficient sleep syndrome)*

Reference: Sleep Foundation

If initial bedtime rituals established in infancy to help the child to fall asleep keep being necessary under the same conditions beyond 6 years old, they can have a pathological meaning. They can mean the child need to ensure the constant permanence of the diurnal world he has to leave. Sleep anxiety is characterized by phobic behavior at bedtime linked with the memory of night terrors and nightmares creating an intense fear before going to bed. The resistance to falling asleep is

manifested by a clear and sharp opposition to bedtime which may lead to a crisis. It demands a parental rearrangement of the usual conditions of bedtime.

Nighttime's awakenings can occur before and after each paradoxical sleep phase but it seems strengthen in anxious children with whom they are often preceded by nightmares or night terrors.

According to Houzel (1995, psychically, awakening results in an inability to maintain the continuity of the psychic life (during sleep cycles) without the use of the external object (the parents).

Night terrors can rise in isolation, from a night to another during an extended period or on trigger events.

Sleepwalking-terrors with night terrors also exist especially in children with a neurotic personality type, marked by anxiety, phobias and inhibitions.

Sleep is very sensitive to relational experiences. It is reasonable to say that the lack of care and abuse can contribute to the appearance of a sleep disorder. Considering that in such situations, the parental relationship, not reassuring enough, interferes on child's self-regulation capacities even in his sleep. In such contexts, this also represents a source of considerable stress for the child which necessarily influence the sleep cycles.

ADOLESCENCE

Adolescence is a stage of major changes in the child's development, both physiologically and psychologically. Sleep cycles differ from those of childhood. Like adults, the daytime life conditions will influence the nocturnal ones. In other words, lifestyles have direct impacts on sleep.

During adolescence, complaints of sleep disorders are common. According to Beapark et al (1987) 57% of teenagers are complaining about a sleep disorder. One teenager out of four has night waking problems added to, in a third of the cases, difficulties falling asleep. According to Houzel (1995), these disorders are often due to other issues, the period of sleep being particularly favorable to the emergence of anxiety.

SLEEP DISORDERS

Related to mental health disorder

A perturbation in the sleep cycles resulting from a mental disorder, more specifically from mood disorder or an anxiety disorder.

It is the mechanisms responsible of mental disorder that influence the sleep-wake regulation.

Related to substance abuse

A sleep perturbation due to the recent taking or stopping of a substance, including drugs.

Related to a medical problem

Sleep cycles perturbations can also be influenced by the direct physiological effects of a general medical problem on the sleep-wake system.

ANY SOLUTION?

It is well established that we can act on some extent on the children and teenagers' sleep quality. But above all, we must find the causes. If it is not a whim, hold an observation diary on the pre-sleep/falling asleep period as well as the sleep one. It allows us to discover an interesting source of data. We must also consider the possibility of phobia due to trauma or non-reassuring relational memories and/or lack of cares. Causes linked to health or psycho neurological problems must be evaluated first.

Sleep disorders are not to be taken lightly believing that time will resolve it. Bad sleeping habits may crystallize over time. Our desire to be in Morpheus arms in all fullness may never be bridged... Ask yourself questions and act soon as we intuit that this period of the day gradually becomes a perpetual source of stress. This should become a reflex.

The more we are aware of the causes, the more we can establish an intervention plan suitable to the child's needs. The choice of sleep rituals will be made accordingly to the situation. Our intervention during the night should also be clearly established to reassure the child while promoting a self-regularisation of his sleep. If needed, medication should be prescribed thoughtfully.

Wishing you... Good night!

Nightmares and night terrors... the difference

Nightmares and night terrors are common especially on children aged between 4 and 8.

Agitated and frightened behaviours of our sleeping children often seem quite spectacular during a nightmare and even more during a night terror.

Nightmares and night terrors are two different sleep disorders. The first ones are "anxiety dreams" which wake the child. The second ones are characterized by physical manifestations of fear, while the child is still asleep. Point by Dr. Michel Lecendreau, psychiatrist and child psychiatrist:

NIGHTMARES?

It is especially during the later phase of the sleep, the paradoxical phase, that nightmares occur.

Muscle activity is weak; the brain runs at full capacity and emotions are often strong. All the child has stored during the day as information, images and frustration in regard to "painful" learning (language, walk, reading...) can feed a fantasy that sometimes takes frightening forms.

HOW TO INTERVENE?

Nightmares are part of the child's evolution and allow him to better master his fears and pulses.

So, he needs to be calmed and reassured by talking to him and, most of all, very calmly, turning on a soft light, petting him or holding him in our arms, gently rocking him. It is about letting him go at his own rhythm before he goes back to bed and you leave him.

At the awakening, if your child seems willing, you can invite him to talk about his nightmares. He could also make a drawing. It is a very good tool to enable him to exorcise his fears. By commenting the drawing with the child, you will be able to tell him that all of this does not exist in real life.

If the nightmare is recurring without any sign of appeasement despite your interventions, it would be best to discuss with a pediatrician.

The mere fact that the child can talk about his nightmares with someone outside the nucleus family can allow him to determine the causes of his nightmares and defuse the process. If after this consultation no kind of improvement is noticed, the consultation of a child psychiatrist must be considered.

NIGHT TERRORS

A completely different phenomenon from nightmares. Much more impressive, they expect from parents a different intervention on children.

The origin of night terrors is mainly psychological or linked to the child's development.

The night terrors appeared during the deep sleep phase.

Some children sit and others stand. He cries, he is agitated, keeps his eyes open. He mimics what express fright and fear... but he is sleeping, in a deep sleep.

HOW TO INTERVENE?

Here again, you will also need to talk to him with a soft voice. It is preferable to establish a slight physical contact like a hand on his arm without waking him but just to let him know that he is safe. Especially if he is very agitated. If he is suddenly awake, he will be in a confusion state and incapable of understand what's going on. A child will not remember a night terror memory.

A significant stress, like parental separation for example, can also be a trigger. "It is also a common phenomenon in adopted children", says Brigitte Langevin. If this episode recurs every night at the same hour, Évelyne Martello suggests waking up the child 30 minutes before, and to repeat that procedure during a few days. This tactic sometimes helps move night terrors. Adopting and keeping up with a good routine before bedtime can also be beneficial.

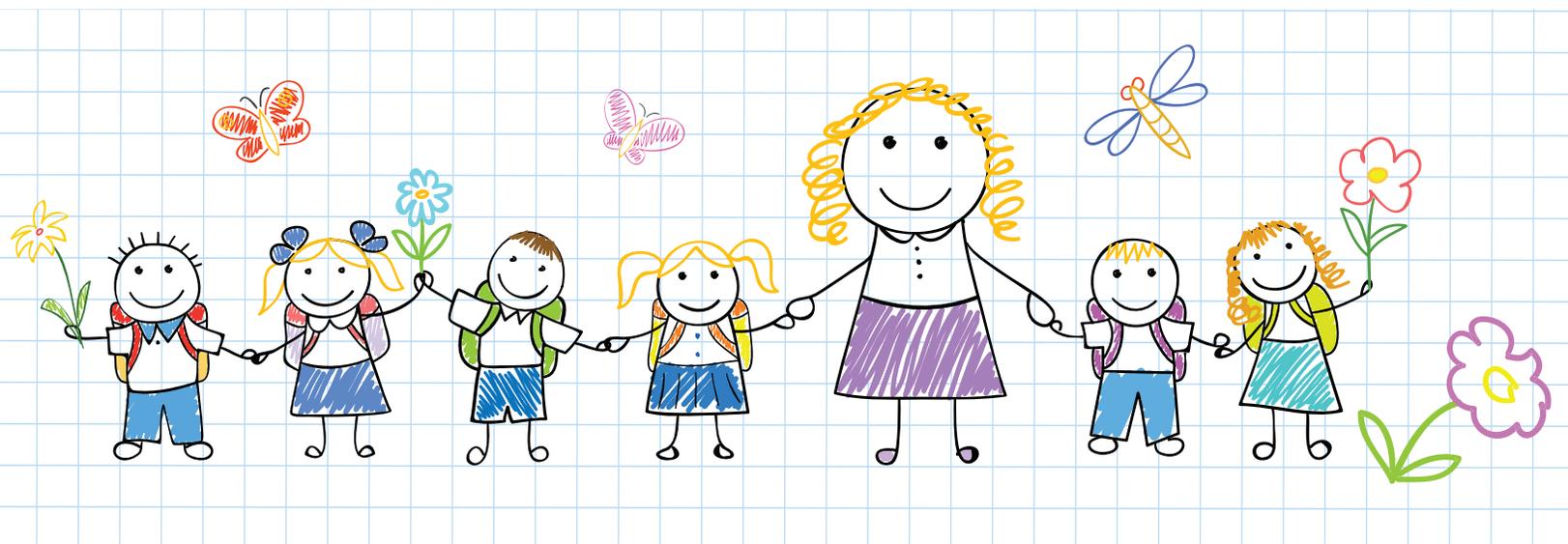
Night terrors are safe for children. They fade and disappear with the rhythm of maturity of his neurophysiological system.

References:

<http://sante-medecine.commentcamarche.net/contents/871-terreur-nocturne-et-cauchemar-chez-l'enfant>

<http://sommeil.comprendrechoisir.com/comprendre/terreur-nocturne>

<http://www.lapresse.ca/vivre/santé/enfants/201304/01/01-4636466-gerer-les-terreurs-nocturnes.php>



The Regions

THE REGIONAL COMMITTEES

Info

03 04
07 06b
08
11 09
13

QUÉBEC (03)

The regional committee has organized lunch meetings so that the foster families receive information from the FFARIQ and follow-ups in the region. They also share their needs and expectations. The next meetings will be on February 17 and April 21 at 9:00 am at Mikes restaurant located at 100, rue Bouvier. Come in large numbers!

Our committee provide support to members and participate in various committees in collaboration with CIUSSSCN. Two members of the

committee were trained on the classification tool of services and will accompany foster families when revising the classification. Similarly, as soon as the training begins, the two FFARIQ trainers will be present at the meetings in order to support the families.

Christiane Robitaille, administrator and president
418 842-0768
crobitaille@ffariq.ca

MAURICIE AND CENTRE-DU-QUÉBEC (04)

Another year has just ended. Many changes have taken place in the region. Having already been on the committee as your vice-president and aware of what is happening in our region, I accepted the presidency of our region to replace Ms. Rioux, who became the provincial president. We wish her good luck in her new role and are wholeheartedly with her. Mr. Jean-François Rioux has joined our committee as Vice-President.

I participated in the 9 trainings on the frame of reference. We also organized 6 lunch meetings in various cities in our region (La Tuque, Shawinigan, Louiseville, Trois-Rivières, Victoriaville, Drummondville). At these lunch meetings, we talked about the pre-approval forms that the CIUSSS-MCQ has imposed in our region. We also talked about the classification tool and realized that despite the training given by the CIUSSS-MCQ, the resources were not very comfortable working with this tool. This tour also allowed us to introduce ourselves in person, to discuss with our resources and to better target the problems experienced in each point of service. We will be back at the end of February or mid-March for another round of luncheon meetings. The topics discussed will be submitted by mail in early February as well as the dates, time and places.

We also received more than favorable support for the private Facebook group. I think everyone appreciates this place of exchange, which has enabled many to break the isolation as a foster family, to have a place to ask questions, receive answers to their questions and have easy access to any form and important documentation. In short, I can tell you that we were the first region to officially implement this page and that following the Board held in Quebec City on December 10, the decision was made to implement this tool in other regions of the FFARIQ and I will provide technical support to each region. For those in my area who would like to join the Facebook group, please send your request by e-mail to sbilodeau@ffariq.ca and I will give you the procedure.

To conclude and on behalf of the entire regional committee, I wish you a happy new year 2017 under the banner of health and happiness. Thank you for being present, thank you for following us, thank you for feeding us. It is always a pleasure to defend your rights.

Some winter activities to do with family in our region:

- Domaine Enchanteur – Enchanting site, outdoor skating, snowshoeing
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
www.domaineenchanteur.com/

MAURICIE AND CENTRE-DU-QUÉBEC (04) suite

- Vallée du parc (Ski and slide)
Shawinigan
www.valleeduparc.com/
- Cabane chez Nathalie (Sugar shack)
Saint-Mathieu-du-Parc
www.cabanecheznathalie.com/
- Fishing for Atlantic Tomcod (Ice fishing)
Sainte-Anne-de-la-Pérade
www.associationdespourvoyeurs.com/

- La Courvalloise (Slide and snowshoeing)
Drummondville
<http://www.reseauxpleinair.com/>

Sylvain Bilodeau, administrator and president
819 696-8592
sbilodeau@ffariq.ca

BATSHAW (06b)

It is always a pleasure to meet you and see you all present at our gatherings. The last meeting was a Christmas brunch that took place on December 17, 2016. Over 57 foster families attended and I would like to say that we had good exchanges, a good meal and nice prizes were given. Thank you to everyone who attended!

I would also like to welcome our new provincial president, Ms. Geneviève Rioux. I am pleased to say that changes have already started to take place, it is a good start and I support her. I would also like to wish Ms. Boucher good luck in her new endeavors.

I want to say a special thank you for your support in the elections last October, over 280 members voted for me and I appreciate your support.

I wish you a wonderful year 2017, dear resources. Be cautious and we will see you next February during a tour with the president and your regional committee in our beautiful region. Hope to see you there in great numbers!

Claudette Gauthier, administrator and president
450 659-4491
cgauthier@ffariq.ca

OUTAOUAIS (07)

Our regional committee is made up of five members: Donatienne Dubé, Pascale Vézina, Lucie Renaud, Diane Meunier and Sylvie Dagenais.

All these people continue to work very hard in solidarity to always be at the forefront of activities that might interest you and to get you

to participate as much as possible in our meetings. A beautiful year 2017 awaits you. We wish you full of surprises just for you because you deserve it.

Donatienne Dubé, administrator and president
819-210-6449
ddube@ffariq.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

The Regional Committee of Abitibi-Témiscamingue wishes you a happy new year 2017 year filled with small joys and great happiness.

The next meetings of the Regional Committee will be held on February 19 and May 21, 2017. We will keep you informed of new developments.

Meetings were held in different sectors of our region in 2016 (Barraute, Senneterre and Val-d'Or) to answer your questions. Other meetings

will take place to cover all other sectors (Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda and Ville-Marie) of our large region in 2017. So, look out for notifications that will announce our meetings in your sectors. We look forward to seeing you there!

René Lévesque, administrator and president
819-333-9370
rlevesque@ffariq.ca

CÔTE-NORD (09)

At the beginning of the year, I want to wish you happiness, health and love. In addition, I would like to thank the resources of Sept-Îles, Baie-Comeau and Forestville who traveled for our Christmas activity. It is always a pleasure to have a good discussion with you. During this tour, several families were able to meet our new president, Mrs. Rioux, who among others well explained the role of the FFARIQ. I would like to inform you that January will be well filled with the training on the Frame of reference, which I will give in partnership with the institution. Here are the dates:

- 17 janvier – Forestville
- 27-28 janvier – Baie-Comeau
- Sept-Îles – Coming soon

In closing, you will soon receive an invitation for a private Facebook group, which will be yours, resources of the Côte-Nord. You can ask your questions and we will be happy to answer you, all with respect and confidentiality.

Mélanie Gagnon, administrator and president
418 587-2296
mgagnon@ffariq.ca

GASPÉSIE/LES ÎLES (11)

To begin this year, we want to offer to all the foster families of our beautiful region; health, happiness & prosperity.

Be proud of what you do on a daily basis for all these young people who are learning experiences in your home.

We would like to be able to save them all, but realise now that what you are bringing them will be firmly grounded in their heart and they will use it when the time comes.

We look forward to meeting you on our next visits.

Your Regional Committee

Gaëtan Lussier, President & Administrator
Gisèle Gignac, Treasurer
Jean-Marie Lavoie, Vice-President
Mélissa Vaillancourt, Secretary
Martine Boudreau, Director

Gaëtan Lussier, administrator and president
418 752-6023
glussier@ffariq.ca

LAVAL (13)

The members of the regional committee of Laval welcome the new president and hope that the FFARIQ will continue to progress as in the past.

We want to be more present for the resources of the region in the next months, but of course this will not happen without your collaboration. Therefore, we will do our best to continue to offer good service as always. One of our goals is to put the resources in trust so that they can talk to us and let us help them and thus help other resources that might have similar difficulties.

Therefore, with the future implementation of a regional Facebook, a response to a person is a response to several members. In our region, we advocate: respect, transparency, good communication, an adequate collaboration between the members and our partners and above all a quality service to the members. We wish it to be the same for all.

Lonely we are weak, together we are strong. Let us remain in solidarity.

Vaunette Durandisse, administrator and president
450 663-0220
vdurandisse@ffariq.ca

LAURENTIDES (15)

We take this opportunity to wish you a Happy New Year 2017. Health, Happiness and Peace. Know that you are a special gift for these children you welcome. We thank you wholeheartedly for the tremendous work you are doing. By the beginning of 2017 we will have a luncheon and Olivier Auchu, your union representative, will be

there to answer your questions. Check your mail, you will receive an invitation shortly.

Looking forward to meeting you soon.

Lise Plouffe, administrator and president
819 623-3814
lplouffe@ffariq.ca